

# LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4215 du Vendredi 2 Février 2024 - 71<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## EDUCATION

# Des pistes pour l'école nouvelle

Les assises des états généraux de l'éducation (du 25 au 29 janvier 2024 à Brazzaville) ont débouché sur un certain nombre de recommandations.



L'éducation, base de transformation d'une société (P.13)

## AFRIQUE CENTRALE

### Des armes juridiques contre la corruption (P.8)

## EDITORIAL

### Jeunesse condamnée ?

## ANNONCE

La Semaine Africaine informe ses lecteurs qu'elle met en location sa salle de conférences et deux bureaux, situés au rez-de-chaussée de son bâtiment.

**Contacts:** 06 8014203  
06 6619843

## CONSEIL OECUMENIQUE DES EGLISES CHRETIENNES DU CONGO

### Le Colonel Eugène Bamanabio milite pour un œcuménisme national



Le Colonel Eugène Bamanabio et son épouse (P.10)

## CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

### Report de la prise de possession canonique de Mgr Kema

Dans une circulaire datée du 28 janvier 2024, l'abbé Vivien Carol Etouolo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), informe les ouvriers apostoliques, les fidèles laïcs, les femmes et hommes de bonne volonté que la prise de possession canonique de Son Excellence Mgr Gélase Armel Kema initialement prévue pour le vendredi 2 février 2024 à Owando aura lieu le dimanche 4 février 2024.  
En communion de prières !

## INVITATION

La Maison d'édition LMI de Pointe-Noire prie le public de bien vouloir honorer de sa présence la cérémonie de dédicace-vente du livre de Père Christian de La Bretesche, intitulé: «Essais de «démocratie» en République du Congo» (Tome 1), qui sera organisée à l'Hôtel Saint François de Paule, hôtel ACERAC, le vendredi 9 février 2024, à 15h.

Au programme:

- Témoignages et évocations; Mot de l'éditeur; Mot du critique; Mot de l'auteur; Echanges-débat; Dédicace et vente; Apéritif.

Soyez les bienvenus!

## CANAL+ CAN



### TOUT POUR LA CAN!

LE DECODEUR HD  
**1 000** FCFA TTC\*  
A PARTIR D'EVASION  
INSTALLATION OFFERTE

REABONNEZ-VOUS\*\*  
**15 JOURS OFFERTS**  
A TOUT CANAL+

# ANNONCE LÉGALE

Par résolution prise en Assemblée Générale le 04 Septembre 2023 déposée au rang de la minute de Maître Dah Kahna Atiga, Notaire à la résidence de Brazzaville demeurant Rez-De-Chaussée, Immeuble ARC, Galeries Marchandes (En face de la Banque UBA) Centre-Ville, BP: 13171, enregistrée au bureau d'un domaine et du timbre de Brazzaville n°202/126N=7681 le 06 novembre 2023.

Les Associés ont décidé de la liquidation de la société à responsabilité limitée Imex Bliss Pharma pour non activité depuis plus de 10 ans ayant entraîné la perte du capital social.

Maître Eustache Marius Otieli, Huissier de Justice près la Cour d'appel de Pointe-Noire est nommé en qualité de liquidateur.

*Pour insertion légale.*

## AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

### A LA DEMANDE DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

Le Groupement des Commissaires - Priseurs, Maîtres ESSEBO Benoît et LANDZE Edgard PROCEDERA:

Le Samedi 03 février 2024 à 09 (NEUF) heures précises dans l'enceinte du Bureau du Programme Alimentaire Mondial (PAM) situé derrière l'Institut Français du Congo ex-Centre Culturel Français (CCF);

A la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de plusieurs effets du PAM, constitués:

- Des Véhicules Toyota Land Cruiser double cabine et camion de marque Hamzer, Des pirogues motorisées (Hors-bord);

- Du mobilier et fournitures de bureau,

- Du matériel informatique: Laptops, dockings station, téléphones portables, ordinateurs, calculatrice de Bureau, Unités Centrales, matériels de climatisation, écrans plats couleurs, chaises, tables et divers autres effets,

- Ainsi que divers autres biens mobiliers.

Toute personne intéressée à participer à cette vente est priée de payer préalablement, afin d'obtenir un numéro de participation, une caution remboursable ou déductible de:

- 500 000 FCFA pour le véhicule et pirogues motorisées;

- 100 000 FCFA pour les autres articles.

L'enregistrement et les visites des biens mis en vente commencent le 26 janvier 2024, de 09 heures à 16 heures dans l'enceinte du PAM.

Les véhicules sont vendus sous douane et leur enlèvement par l'acheteur ne peut se faire qu'après paiement du prix intégral et apurement des droits et taxes de douane.

Les autres conditions de vente seront remises à chaque soumissionnaire au moment du versement de la caution dans l'enceinte du PAM ou au siège du groupement situé au n 0 05, rue Louis TRE-CHOT en face de la Primature.

Fait à Brazzaville, le 23 janvier 2024

Un des Commissaires-priseurs

Pour toute information contacter :

Maîtres  
- ESSEBO Benoît, Tél.: 05 551 0722 / 06 634 70 27  
- LANDZE Edgard, Tél 05 558 7585 / 06 665 23 41

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
DE POINTE-NOIRE CITE

## ANNONCE LEGALE

N°001/2024/MEF/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS			
1	7045du 26/11/2015	Plle(s) 05	Bloc : 54	Section : CF	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	MONT KAMBA	04	SENGA BOUESSO Richard
2	13215 du 08/05/2023	Plle(s) 11	Bloc : 16	Section : ACM2 2e T	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	TCHIFOUNGOU	04	FOIUOPI Alain
3	13381 du 24/07/2023	Plle(s) 09	Bloc : 19	Section : ACM2	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	TCHIFOUNGOU	04	NKOUNKOU NGONGO Lydie
4	13522 du 27/09/2023	Plle(s) : 05 bis	Bloc : 44	Section : AJ	Superficie : 257,20m <sup>2</sup>	MAKAYABOU Zéphirin (File Tchiminina))	05	DOUKAGA Heritier De- Retour
5	12791 du 26/09/2023	Plle(s) 01, 02 et 12	Bloc : 54	Section : ACW	Superficie : 1200,00m <sup>2</sup>	LIAMBOU	LOANGO	ENFANTS TCHIBINDA THAUMES
6	11253 du 05/07/2021	Plle (s) 330	Bloc : /	Section H	Superficie : 285,02m <sup>2</sup>	ZONE INDUSTRIELLE	02	TAGBO CHIKE Augustine
7	13518 du 25/09/2023	Plle (s)02 et 04	Bloc : 409	Section : ABW	Superficie : 900,00m <sup>2</sup>	MONGO MPOUKOU (Famille MPOUKOU)	05	GOUMBA BOUSSIENGUE Edith de Patricia
8	13498 du 12/09/2023	Plle (s) 01 à 06	Bloc : 154	Section : ACL1	Superficie : 3000,00m <sup>2</sup>	LOUVOUITI (Famille LOUSSIMINA)	05	ECOLE SUPERIEUR DE TECHNOLOGIE DU LITTORAL
9	13300 du 14/06/2023	Plle(s) 08	Bloc : 104	Section : ACL2	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	VINDOULOLO (Famille LOUSSIMINA)	05	DAMAS YHANIS Alistér Rogandji
10	13157 du 31/03/2023	Plle(s) 07 et 08	Bloc : 381	Section : CL2	Superficie : 1000,00m <sup>2</sup>	VINDOULOLO	05	NZINGA Ange Préferé
11	13527 du 29/09/2023	Plle(s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 2000,00m <sup>2</sup>	LOANGO (Famille Tchitchiloukou 1Kangou	LOANGO	MAKANI-NKA Nathalie
12	13263 du 26/5/2023	Plle (s)04	Bloc : 184	Section : AK	Superficie : 400,00m <sup>2</sup>	MAKAYABOU	05	MIETOUNONA Abrahamson Shemaïa
13	13293 du 08/06/2023	Plle (s) 15	Bloc : 37	Section : BE	Superficie : 288,00m <sup>2</sup>	MPAKA (KM8)	03	MOUMBARI LEMBET LEMBET Vanesa Viçlaive
14	12827 du 10/10/2023	Plle (s) 01 à 06	Bloc : 80	Section : ACW	Superficie : 2407,500m <sup>2</sup>	LIAMBOU (Famille TCHINGASSI)	LOANGO	PONGUI Pierre
15	13014 du 24/01/2023	Plle(s) 01 à 04	Bloc : 82	Section : ACW	Superficie : 1842,75m <sup>2</sup>	LIAMBOU (Famille TCHINGASSI)	LOANGO	MOUANOU Jean Michel
16	13012 du 24/01/2023	Plle(s)07 et 14	Bloc : 112	Section : ACW Suite	Superficie : 800,00m <sup>2</sup>	LIAMBOU (Famille TCHINGASSI)	LOANGO	MOUANOU Jean Michel
17	12825 du 10/10/2022	Plle (s) 01 à 06	Bloc : 81	Section : ACW	Superficie : 2 227,50m <sup>2</sup>	LIAMBOU (Famille TCHINGASSI)	LOANGO	PONGUI Pierre
18	12826 du 10/10/2022	Plle (s) 01 à 06	Bloc : 79	Section : ACW	Superficie : 2357,500m <sup>2</sup>	LIAMBOU (Famille TCHINGASSI)	LOANGO	PONGUI Pierre
19	13374 du 19/07/2023	Plle (s) 11	Bloc : 03	Section : AQ	Superficie : 394,90m <sup>2</sup>	MBOTA 2 (Carlos)	04	PONGUI Pierre (EN REGULARISATION)
20	13636 du 27/11/2023	Plle (s)4,5,9 et 10	Bloc : 137	Section : CD suite	Superficie : 2000,00m <sup>2</sup>	NANGA	06	MAVOUNGOU Florent
21	10088 du 30/08/2019	Plle (s) 1 à 10	Bloc : 16	Section : /	Superficie : 5000,00m <sup>2</sup>	HINDA (File NGOUELA Tchiganga Nsound)	HINDA	NZIKA Dominique
22	11275 du 19/07/2021	Plle (s)09	Bloc : 110	Section : U	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	TIE-TIE (304 7-7 De Dany)	03	BOUJAYI Guioivanno Meci Marie Parole
23	13176 du 13/04/2023	Plle (s)12	Bloc : 05	Section : R	Superficie : 293,20m <sup>2</sup>	GRAND MARCHE	01	FAGBEMIU Raoufi
24	13382 du 24/07/2023	Plle(s) 04	Bloc : 113	Section : U	Superficie : 488,00m <sup>2</sup>	TIE-TIE	03	MPASSI MASSENGO Janvier
25	13273 du 30/05/2023	Plle (s) Domaine	Bloc : /	Section : /	Superficie : 10373,37m <sup>2</sup>	LIAMBOU	LOANGO	Société Industrielle de Transformation et d'Emballage du C.
26	13275 du 30/05/2023	Plle (s)04	Bloc : 42	Section : AP	Superficie : 385,00m <sup>2</sup>	QUARTIER CULOTTE	04	MBANY Junior Laurel
27	13096 du 06/03/2023	Plle (s) 02 et 09	Bloc : 107	Section:/	Superficie : 800,00m <sup>2</sup>	LOANGO	LOANGO	NDAYEBO Barnabé
28	13632 du 24/11/2023	Plle (s) 06	Bloc : 07	Section : Q	Superficie : 476,89m <sup>2</sup>	ROY	02	SOCIETE "La Congolaise de Commerce et de Distribution"
29	13337 du 05/07/2023	Plle(s)02	Bloc : 177	Section : AE	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU (Famille Mpenga)	05	BIKONDLO BOYAHOU Aude Dorgelia Staël
30	1831 du 17/01/2012	Plle (s)10	Bloc : 31	section : ACK	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	TANDOU BETI	04	NDOULOLO Judith
31	13556 du 17/10/2023	Plle(s) 09	Bloc : 44	section : P	Superficie : 300,02m <sup>2</sup>	MVOUMVOU	02	DJAYEOLA Aboudou Ramanou Odjouola A.
32	13373 du 18/10/2023	Plle(s) 01	Bloc : 240	section : CG	Superficie : 500,00 m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	DOUCOURE KALILLOU Ibrahim
33	13089 du 27/02/2022	Plle(s)184 QTER	Bloc : /	section : C	Superficie 664,75m <sup>2</sup>	BASE INDUSTRIELLE	02	MPOUO MONKA Wadis Carmel
34	11622 du 10/01/2022	Plle(s) 04	Bloc : 64	section : P	Superficie : 289,00m <sup>2</sup>	MVOUMVOU	02	NDIAYE ABDOULAYE
35	1875 du 23/05/2022	Plle(s)10	Bloc : 72	section : R	Superficie : 289,80m <sup>2</sup>	GRAND MARCHE	01	HOUMBA Jean Claude
36	2051 du 30/03/2004	Plle(s) 01	Bloc : 94	section : U	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	7-7 DE DANY	03	SARAMBOUNOU Abdoulaye ( EN REGULARISATION)
37	13239 du 17/05/2023	Plle (s) 10 bis	Bloc : 421	section : ABW	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	MONGO MPOUKOU	05	LALAYE Abdoul Kadiri
38	13410 du 10/08/2023	Plle(s)01	Bloc : 50	section : S	Superficie : 634,98m <sup>2</sup>	MATENDE	02	SUCCESSION SERVICE Française
39	12945 du 07/12/2022	Plle(s) /	Bloc : /	section : /	Superfici: 49.318,93m <sup>2</sup>	BONDJI (Famille TCHIMA)	05	LA SOCIETE DE TERASSEMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS
40	13535 du 03/10/2021	Plle(s) 04	Bloc : 364	Section : ABW2	Superficie : 500,00m <sup>2</sup>	MONGO MPOUKOU	05	BONGUI SALVADOR Roland

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 22 Janvier 2024  
Le chef de bureau, Florent MAVOUNGOU

**ACTION HUMANITAIRE**

# Opérations humanitaires pour les victimes des inondations

La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a procédé au nom du Premier ministre, le 28 janvier dernier, au lancement officiel des opérations d'assistance humanitaire aux victimes des inondations. C'était en présence des ministres Gilbert Mokoki, de la Santé et de la population, et Jean-Luc Mouthou, de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation; du secrétaire général de la préfecture; du premier adjoint au maire de Brazzaville; du représentant résident du système des Nations-Unies et des représentants des agences du système des Nations-Unies; du maire de Talangaï, Frédéric Privat Ndéké, etc.

Les trois membres du Gouvernement sont allés apporter une assistance aux populations qui étaient grandement dans le besoin. Deux arrondissements de Brazzaville sont concernés par les inondations: Talangaï et Madibou.

Des femmes, des hommes et des jeunes se sont déplacés pour ne pas rater ce rendez-vous. Les kits de vivres et non-vivres ont été distribués. Dans le même élan, la ministre de la Santé, Gilbert Mokoki, a remis un lot de médicaments au médecin chef du district sanitaire, tout comme à celui de Madibou. La ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a rappelé que les inondations touchent 9 départements du pays. «La crise de cette année est bien plus importante en ampleur que celle enregistrée en 2019 jusqu'ici considérée comme la deuxième plus grande catastrophe naturelle vécue par notre pays après celle de 1961», a-t-elle indiqué.

Pour faire face à ces inondations, le Gouvernement en partenariat avec les agences du système des Nations-Unies, tout en procédant à la collecte des données sur le terrain, a élaboré et approuvé un plan multisectoriel de réponse à cette catastrophe.

Des fonds nécessaires à une assistance d'urgence humanitaire en faveur des populations sinistrées ont été débloqués par le Gouvernement. Parallèlement, une plaidoirie pour

la prise en charge des sinistrés a été conduite auprès des partenaires sociaux et financiers du Gouvernement. D'où la gratitude et la recon-



La remise symbolique du don par la ministre



Après la remise de dons, la photo de famille

naissance du Gouvernement à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux dans la recherche des solutions permettront de faire face à cette situation d'inondation.

L'objectif poursuivi par le Gouvernement, a précisé la ministre, est celui d'apporter une aide humanitaire immédiate aux sinistrés en vue de préserver leur vie et de minimiser les impacts socio-économiques et sanitaires qui en découlent.

Elle a fait savoir qu'en dehors de cette réponse urgente, le Gouvernement travaille à la préparation du second palier de l'intervention humanitaire, à savoir: la phase de relèvement précoce dont la mise en œuvre va «exiger un peu plus de temps et de ressources fi-

nancières et logistiques bien plus importantes», a signifié Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. Elle leur a délivré en lingala, un message de réconfort et de compassion, tout en faisant observer une minute de silence en mémoire des 13 personnes décédées des suites de ces inondations.

A Madibou, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, l'ambiance était tout autre. Les membres du Gouvernement ont été accueillis au rythme de la danse traditionnelle. La cérémonie a eu lieu dans l'enceinte du collège Nkouka-Bousombou, pris d'assaut par les 1167 personnes sinistrées concernées par cette assistance, 543 ménages. «Votre arrivée ce jour, à notre

arrondissement, est un réel motif d'exaltation, de fierté bien plus de soulagement, car arrivant à point nommé. Vous impulsez un regain de confiance et ressuscitez pleinement l'espoir et vie à l'endroit de nos concitoyens meurtris suite aux inondations», a déclaré Alain Milandou, l'administrateur-maire.

Il a indiqué que la montée des eaux du fleuve Congo n'a pas seulement touché les habitations, mais également les activités économiques qui s'entreprennent quotidiennement le long du fleuve, garantissant ainsi à une centaine des femmes, hommes et jeunes, un revenu substantiel pour leur survie. «Nous faisons allusion aux maraîchers dont les plantations sont inondées, les exploitants artisanaux de pierres, de sable pluvial, ainsi que les pêcheurs qui ont perdu leurs villages traditionnels et les pirogues emportées par les eaux du fleuve Congo en furie», a-t-il fait savoir.

Prenant la parole, la ministre qui s'est exprimée en français et en kituba, a indiqué à la population qu'elle était là, au nom du Président de la République. «Il m'a envoyé pour vous apporter cette assistance. Acceptez ce geste d'un seul cœur», a-t-elle dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

**Editorial**

## Jeunesse condamnée ?

De nouvelles victimes congolaises, jeunes, viennent s'ajouter à la longue liste des désespérés qui perdent la vie en tentant de la gagner. L'effondrement à Dakar d'un immeuble de trois étages mardi 30 janvier 2024 aggrave notre bilan d'insouciance. Des jeunes qui étaient partis aux études. Ils reviendront en cercueil. Avec les 32 morts de d'Ornano du 20 octobre dernier, des jeunes espérant déposer leur dossier de recrutement dans l'armée, nous commençons à nous installer dans une logique de haussement d'épaule. Hélas, c'est le destin ! L'insupportable avec le drame de Dakar, c'est que la plupart des jeunes partis aux études au Sénégal sont le résultat des efforts de parents qui se sont serrés la ceinture pour réunir les frais d'inscription, l'argent du voyage, la torture de la recherche du passeport... Ils se sont sacrifiés pour un futur moins dur pour leurs enfants ! Nous en sommes à une étape de notre vie de nation, où quoiqu'on fasse, poser de simples rustines sur les préoccupations de la jeunesse nous reviendra à la face sous forme de cercueils ou de bébés noirs.

**Albert S. MIANZOUKOUTA**

**ACTION HUMANITAIRE**

# Répondre à la situation des inondations dans le pays

Afin d'apporter une réponse à la situation des inondations qui frappent le pays, causant d'énormes dégâts matériels et l'effondrement de nombreuses habitations dans 21 districts et touchant 230 villages, le Gouvernement a organisé le vendredi 26 janvier dernier une réunion technique, entre les ministres Irène Mboukou-Kimbatsa, des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire; Gilbert Mokoki, de la Santé et de la population; Jean-Luc Mouthou, de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, et les missions diplomatiques accréditées au Congo, les partenaires techniques et financiers et les représentants des agences du système des Nations Unies.

Il s'est agi de faire la restitution de l'évaluation de l'impact des inondations et le point de la situation humanitaire, afin d'envisager un plan d'intervention humanitaire. Neuf départements sont concernés: Brazzaville, Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Pool, Likouala, Sangha, Cuvette et les Plateaux.

Selon le tableau du sinistre peint, l'évaluation opérée indique que 1.790.968 personnes sont affectées sur l'ensemble du territoire national, dont 38.614 à Brazzaville; 31.593 à Pointe-Noire; 4536 à Kouilou; 348. 212 à Likouala; 426 à Niari; 58.986 à Plateaux; 20,921 à Pointe-Noire; 16.235 dans le Pool; 5933



Le présidium

établissements scolaires et 5000 hectares de terre impactés. On note une décrue dans la Likouala et le Kouilou. Par contre, les eaux sont toujours présentes à Ignié et Liranga,

établissements scolaires et 5000 hectares de terre impactés. On note une décrue dans la Likouala et le Kouilou. Par contre, les eaux sont toujours présentes à Ignié et Liranga,

alors que la situation reste critique à Makotipoko. Plusieurs maisons inondées se sont écroulées. Les populations qui subissent le lourd tribut de la pluviométrie attendent du Gouvernement une assistance multiforme d'urgence dans les secteurs de la sécurité alimentaire, de l'eau-hygiène et assainissement, de la santé, des intrants de pêche, de abris et biens non alimentaires, des kits aratoires et des articles ménagers, de l'éducation et de la protection.

Parmi les besoins prioritaires, figurent les médicaments essentiels et équipements médicaux pour la prise en charge des pathologies fréquentes, notamment la malnutrition et des cas d'accouchement, la vaccination des enfants et des femmes enceintes absents lors de passage des agents de santé, la distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action, la distribution des préservatifs et le dépistage Vih, l'appui en personnels

soignants qualifiés, mise en place des centres de santé d'urgence, les kits de cuisine, les nattes, les couvertures, les lampes solaires, les torches, la distribution alimentaire et des kits de pêche, l'appui aux maraîchers d'urgence, la fourniture des kits scolaires et matériaux pédagogiques, la réhabilitation des écoles endommagées et construction des espaces d'apprentissage temporaires, l'élaboration des cours de soutien scolaire sur support papier, le soutien financier aux enseignants communautaires, la distribution des produits de traitement de l'eau à domicile, la désinfection des points d'eau, des planchers de latrines, etc.

Les recommandations font état de l'accélération du déploiement de la réponse dans les zones prioritaires (Likouala, Plateaux et Cuvette), la continuité et le renforcement des efforts de coordination multisectorielles au

(Suite en page 4)

**PARTI LES SOUVERAINISTES**

**Uphrem Dave Mafoula dresse un constat alarmant de la situation du pays**

Le président du parti Les Souverainistes, Uphrem Dave Mafoula a organisé le 27 janvier dernier à Brazzaville, une conférence de presse pour souhaiter ses vœux de nouvel an aux professionnels des médias. «En tant que parti politique de l'opposition, il est de notre devoir à deux ans de l'élection présidentielle, d'être au rendez-vous de l'analyse et de la réflexion sur la situation que connaît notre pays, de ces nombreux maux qui le gangrènent et menacent son avenir», a-t-il déclaré.

Dans un contexte de fragilité démocratique du pays, a dit Dave Mafoula, «nous avons grandement besoin de la presse. Une pensée particulière pour tous les médias privés qui, malgré leur volonté de fournir une information fiable et objective, dans ce secteur concurrentiel, se retrouvent souvent limités faute d'un accompagnement conséquent de la part des pouvoirs publics». Le président des Souverainistes a également fait allusion aux conditions difficiles de travail auxquelles sont exposés les professionnels des médias évoluant dans le secteur public. «A cela, il faut ajouter les pressions de toutes formes qu'ils subissent chaque jour dans l'exercice de leur fonction», a-t-il décrié. Pour lui, la presse doit être libre. «En tant que parti de l'opposition, nous soutiendrons toujours la subvention à la presse parce qu'elle permettra de garantir l'indépendance des médias et de préserver leur rôle de quatrième pouvoir, le pouvoir de dénoncer les injustices et de faire émerger la vérité», a déclaré Dave Mafoula. Pour le conférencier, «il y a des moments où on ne peut plus

rester silencieux face à la trajectoire de déclin dans laquelle nos dirigeants actuels ont placé le pays. Des moments où nous devons prendre la parole et agir». Et d'ajouter: «En tant que parti politique de l'opposition, il est de notre devoir, à deux ans de l'élection présidentielle, d'être au rendez-vous de l'analyse et de la réflexion sur la situation que connaît notre pays, de ces nombreux maux qui le gangrènent et menacent son avenir». Depuis trois ans, a-t-il dit, «nous sommes témoins de l'inertie du Gouvernement et de son incapacité à donner des réponses aux problèmes des Congolais. Alors, je me dois de vous faire part de mes préoccupations. Notre pays sombre dans la détresse. La vérité est que rien ne va dans le pays puisque les promesses faites lors de la campagne présidentielle n'ont pas été tenues. Et lorsqu'elles ont trouvé un semblant de réalisation, les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des attentes des Congolais». Dans cette situation de crises multiples que traverse le pays, Dave Mafoula pense que le pouvoir devrait se renouveler pour se rélégitimer. Il s'en est



Uphrem Dave Mafoula

pris au Gouvernement qui, selon lui, a pris des mesures antisociales en 2023. Le conférencier est revenu sur le drame du stade d'Ornano qui, selon lui, «aurait pu être évité si le Gouvernement n'avait pas faibli dans sa capacité d'anticipation». Le président des Souverainistes a sollicité des pouvoirs publics, la rebaptisation de ce lieu, qui devrait désormais s'appeler «place du 21 novembre 2023». «Nous devons également envisager d'élever sur le même lieu, les monuments dédiés à nos jeunes, symboliques pour la mémoire collective. En vrai, notre conscience doit nous empêcher de les oublier, surtout lorsqu'ils n'ont pas eu droit à un hommage national et à des funérailles nationales. Ce stade rebaptisé devrait nous faire prendre con-

science continuellement, que les Congolais seront toujours et constamment portés vers la valeur républicaine du travail», a-t-il signifié.

Il a, par ailleurs, déploré la molestation des jeunes médecins formés à Cuba par la force de l'ordre. «C'est inadmissible dans un Etat qui se dit ou qui se veut Etat de droit. Ces jeunes ne demandent rien d'autre que d'être rétablis dans leurs droits. Ils ont été formés non pas pour rester à la maison, mais plutôt pour servir le peuple congolais...Il est inconcevable que cette jeunesse soit continuellement transpercée par des doutes et des interrogations sur ce qu'elle vit aujourd'hui est sur son avenir. Si le Gouvernement avait véritablement le sens de responsabilité, pareille chose n'arriveraient pas».

Dave Mafoula a invité le Président de la République à s'inspirer du passé du Congo pour que le pays retrouve la voie des équilibres. «Notre pays n'a plus besoin d'un cercle d'amis dépassés par les enjeux du moment. Ce Gouvernement a montré les symptômes de son épuisement. Son impuissance devant les problématiques des Congolais est non seulement notoire, mais fait prendre également le temps et l'énergie à notre pays au moment où il a besoin de redoubler d'efforts», a-t-il déclaré.

KAUD

(Suite de la page 3)



L'assistance

niveau central et décentralisé dans les zones d'intervention prioritaires, le renforcement de la coordination logistique et le pré-positionnement stratégique, l'engagement des discussions sur la faisabilité d'une réponse en cash, en lien avec les questions de relèvement précoce. A l'issue de la discussion, les partenaires humanitaires ont exprimé leur volonté d'activer les mécanismes d'appui au Gouvernement. Les agences du système des Nations Unies ont promis une contribution à hauteur de 6 millions de dollars américains; l'ambassade de France a promis offrir 27 tonnes de don par l'entremise de l'ONG ACTED; le Brésil a promis intervenir dans la puri-

fication de l'eau et apportera les kits médicaux, tout comme la Turquie qui a fait part de l'intention d'aider le Gouvernement. L'Union européenne compte intervenir à hauteur de 200.000 euros à travers les kits de santé et l'assainissement de l'eau. «Cette première aide pourra augmentée en fonction des besoins», a expliqué Raul Mateus, ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne au Congo. La Banque mondiale a choisi le secteur de la santé à travers l'achat des médicaments. L'ambassade des Etats-Unis a, quant à elle, disponibilisé un fonds d'intervention.

Cyr Armel YABBAT-NGO

**CHANGEMENT DE NOM**

**Je m'appelle OKOUHOKO Darince. Je voudrais m'appeler désormais ABOMOTSA Darince Veinard.**

**Avis de Demande de Manifestation d'Intérêt N°01/DMI/PPSAC6/OCEAC/24**

1. Notice officielle de publication («Tender Notice») Avis de Demande de Manifestation d'Intérêt  
Pays: Cameroun, Tchad, République Centrafricaine, République du Congo-Brazzaville et Gabon.  
Date: Janvier 2024  
Titre: Pré-qualification des Partenaires de Mise en Œuvre pour l'Acquisition, la Distribution, le Marketing et la Vente des préservatifs au niveau de 5 pays membres de la CEMAC.  
Tender-Nr.: N° 01/DMI/PPSAC6/OCEAC/24  
Intitulé du projet: Projet prévention du VIH-SIDA en Afrique Centrale (PPSAC)  
Type de notification: Notice officielle de publication  
Titre du contrat: Demande de Manifestation d'Intérêt (DMI) N° 01/DMI/PPSAC6/OCEAC/24 relatif à la pré-qualification des Partenaires de Mise en Œuvre pour l'Acquisition, le Stockage, le Marketing, la Distribution et la Vente de préservatifs au niveau de 5 pays membres de la CEMAC.  
Numéro BMZ/KfW : BMZ 2018 67 852 & 2020 67 080; KfW Inpro n° 38350 & 48654, KfW 510667

Adresse sous laquelle les documents de la Demande de Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus en intégralité :

**Monsieur le Coordonnateur du Projet Prévention VIH/Sida en Afrique Centrale (PPSAC) Bureau de Coordination Régionale du PPSAC Sous couvert de Madame le Secrétaire Exécutif OCEAC à Yaoundé, Cameroun**  
(Face ancienne Morgue de l'Hôpital Central de Yaoundé) 814, Rue 2003, Yaoundé III/ BP 15 665 Yaoundé, Cameroun contact@oceac.org, marcheppsac@gmail.com et mahamatcherif@oceac.org  
Description du projet/ objet du contrat, contexte, ca-

lendrier et informations supplémentaires :

1. L'organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC) a reçu de la Banque Allemande de Développement (KfW) un fonds destiné à la mise en œuvre du Projet Prévention VIH-SIDA en Afrique Centrale pour la phase 6 (PPSAC). Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre de l'Appel d'Offres International restreint qui sera lancé après les résultats de la Demande de Manifestation d'Intérêt (DMI) N° 01/DMI/PPSAC6/OCEAC/24 relatif à la préqualification des Partenaires de Mise en Œuvre pour l'Acquisition, le Stockage, le Marketing, la Distribution et la Vente de préservatifs au niveau de 5 pays membres de la CEMAC.

2. Le Secrétaire Exécutif invite, par la présente Demande de Manifestation d'Intérêt, les candidats intéressés à se manifester par une ou plusieurs soumissions: (i) soit sous pli cacheté par courrier rapide type DHL ; (ii) ou par porteur selon l'allotissement suivant :

**2 Section X. Formulaire du Marché**

Lot 1 : Acquisition, Stockage, Marketing, Distribution et Vente des préservatifs au Cameroun ;  
Lot 2 : Acquisition, Stockage, Marketing, Distribution et Vente des préservatifs en République du Congo-Brazzaville;  
Lot 3 : Acquisition, Stockage, Marketing, Distribution et Vente des préservatifs en République Centrafricaine;  
Lot 4 : Acquisition, Stockage, Marketing, Distribution et Vente des préservatifs au Gabon ;  
Lot 5 : Acquisition, Stockage, Marketing, Distribution

et Vente des préservatifs au Tchad.

3. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international en deux étapes et deux ouvertures, décrites dans les Directives pour la passation des marchés de prestation de conseils, Travaux de Génie Civil, Installations, Fournitures et Services Divers dans la Coopération financière avec les pays partenaires, Version Janvier 2021 (<https://www.kfw-entwicklungsbank.de/PDF/Download-Center/PDFDokumente-Richtlinien/FZ-Vergaberichtlinien-V-2021-FR.pdf>)

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un complément d'information auprès du bureau de coordination régionale du Projet de Prévention du VIH-SIDA en Afrique Centrale (aux adresses ci-dessus) et peuvent examiner le dossier Demande de Manifestation d'Intérêt à l'adresse indiquée précédemment du lundi au vendredi entre dix (10) heures et quinze (15) heures locales.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un jeu complet de documents de Demande de Manifestation d'Intérêt rédigés en français, sur demande écrite aux adresses physiques, postales et courrielles indiquées ci-dessus gratuitement. Le dossier existe uniquement en version Française et sera envoyé par courrier électronique et un accusé de réception sera réclamé.

6. Les offres doivent être reçues ou déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le lundi 26 février 2024 à 14 heures de Yaoundé (Cameroun). Les offres peuvent être soumises: (i) soit par courrier postal rapide (type DHL) ;(ii) soit être déposées à l'adresse physique indiquée ci-dessus. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

PARLEMENT

## Donner au Gouvernement d'émettre les bons et obligations sur le marché régional

Réunies en sessions extraordinaires le 25 janvier dernier, les deux chambres du Parlement ont procédé à la modification de l'article 36 de la loi de finances 2024. Pour donner la possibilité au Gouvernement d'émettre les bons et obligations sur le marché régional. Les travaux ont été présidés par Isidore Mvouba et Pierre Ngolo, respectivement président de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Cet article autorise le ministre des Finances, dans la limite du déficit prévisionnel, à négocier les termes de la dette en vue d'obtenir les différents aménagements possibles (annulation, rééchelonnements, refinancement, reprofilage) et les appuis budgétaires en tout don, legs et fonds de concours. Pour le Gouvernement, il ressort de cette disposition, une omission des bons et obligations sur le marché régional. Ce qui a été qualifié d'erreur matériel qu'il fallait corriger, dans la mesure où il est écrit, qu'aucune émission de bons et obligations n'est permise sur le marché régional. D'où la sollicitation du Parlement pour réécire cet article, en intégrant l'émission des bons et obligations sur le marché régional. A noter que la loi de finan-

ces détermine la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'Etat, ainsi que l'équilibre budgétaire et financier qui en découle. Pour le ministre des Finances, le pays est dans une situation où il doit s'adresser au marché régional pour éviter les défauts de paiement. « Cette disposition nous liait les mains dans la mesure où pour la gestion des questions de trésorerie, nous ne pouvons plus exercer comme nous avons à le faire, parce que les trésoreries, c'est des questions qui s'opposent à tout moment, et surtout en ce début d'année où les échéances sont là. Il faut arriver à les résorber. Pour cela, nous devons nous adresser à ce marché pour éviter les défauts de paiement. Voilà l'urgence que



Jean-Baptiste Ondaye

nous avons. Nous avons des échéances à la date à la date du 25 janvier, 29 janvier et 1<sup>er</sup> février. Toutes ces échéances font un parquet de 67 milliards de F.Cfa. C'est des ressources que nous n'avons pas. Nous devons donc utiliser les instruments de trésorerie à notre disposition. Il n'y a pas péril en la demeure. Ceci ne viendrait pas alourdir le service de la dette. Ce n'est, ni non plus une loi rectificative », a dit Jean-Baptiste Ondaye, justifiant la réécriture de cet article.



Ludovic Ngatsé

Dans le même élan, le ministre Ludovic Ngatsé a précisé: « Nous sommes dans le même cadrage. Nous n'avons pas modifié la ressource aussi bien sur le volet budget que financier de notre loi de finances exercice 2024. Nous sommes là dans les instruments non pas de dette ; mais de trésorerie. C'est simplement une correction d'erreur d'écriture ».

Cyr Armel YABBAT-NGO

### F.A.C/CONFERENCE DE PLANIFICATION DES ACTIVITES

## Mieux s'appropriier les orientations et directives des échelons supérieurs

C'est dans la salle inter-armée de l'Etat-major général des Forces armées congolaises (FAC) à Brazzaville que s'est déroulée, du 24 au 26 janvier, la Conférence de planification des activités des FAC année 2024. Sous l'égide du général de division Guy-Blanchard Okoi, Chef d'Etat-major général.

Ces assises avaient pour objet principal d'examiner et de valider les documents recteurs de programmation des activités des FAC pour cette année ; mieux s'approprier les orientations et directives des échelons supérieurs et mettre en cohérence les actions des responsables avec celles des acteurs essentiels de l'administration centrale du ministère de la Défense nationale. Quatre centres d'intérêts ont articulé cette conférence: l'analyse prospective de l'environnement sécuritaire intérieur et extérieur, dans lequel va s'inscrire l'action des FAC; l'échange d'informations et d'expériences sur les problématiques majeures visant à améliorer la coordination et la cohérence des actions de pilotage et de suivi-évaluation au sein de l'administration centrale du ministère de la Défense nationale; le dialogue interne de contribution participative à la formalisation et à l'assimilation des instructions particulières, de mise en oeuvre des activités des domaines majeurs de responsabilité des FAC ; la diffusion et l'appropriation du nouveau plan d'action triennal 2024-2026 du Chef d'Etat-major général des FAC. Cette conférence a connu la participation des commandants organiques centraux et des commandants des zones militaires de défense. Lors des travaux, les autorités de haut



Le général de division Guy-Blanchard Okoi

niveau du ministère de la Défense nationale ont développé des thèmes particuliers centrés sur des problématiques d'importance majeure et d'intérêt commun. S'appuyant sur les très hautes orientations du Président de la République, Chef suprême des armées, du Réveillon d'armes 2018, le général Okoi a souligné: « Il faut beaucoup de discipline et de rigueur dans le travail, dans la gestion des matériels, de nos maigres revenus financiers qui peuvent être mis à notre disposition dans la gestion des effectifs de la Force publique et des carrières à tous les niveaux. La mise en oeuvre efficiente de cette très haute orientation montre la nécessité d'adapter nos con-



Les officiers participants à la conférence de planification

tenus techniques, de développer les contours techniques, les contenus intermédiaires, donc une approche pragmatique des besoins ». Dans ce même registre, a-t-il précisé, « nous avons toutes les raisons de croire que les très hautes orientations du

Président de la République, du Réveillon d'armes 2023, reprises par le ministre de la Défense nationale seront exécutées de façon permanente pour que l'année 2024 donne des meilleurs résultats ».

Alain-Patrick MASSAMBA

### REMERCIEMENTS

Les enfants OKAMBA et ITOUA remercient sincèrement les parents, amis et connaissances ainsi que le ministre d'Etat Firmin AYESSA, député de Makoua, pour leurs marques de réconfort et de soutien lors des décès de Pie-X Colet Hermin OKAMBA et de Marie Louise ITOUA, survenus respectivement le 26 décembre 2023 et le 1er janvier 2024 à Brazzaville et inhumés au cimetière catholique de Makoua le 12 janvier 2024. Que Dieu Tout-Puissant vous le rende au Centuple



## COUP D'OEIL EN BIAIS

Fonction publique: payer en échange de services rendus ou pour être recruté

La Police n'est pas, loin s'en faut, le seul service corrompu. Il y a de la corruption et de la concussion partout. En fin de semaine dernière par exemple, le ministre d'Etat Firmin Ayessa a vigoureusement condamné lui aussi les pratiques véreuses de certains fonctionnaires de son ministère, notamment ceux de la DGFP (Direction générale de la Fonction publique) réclamant de l'argent pour des traitements de dossiers gratuits et mis en garde les agents qui perçoivent de l'argent en échange de services rendus. « Le recrutement à la Fonction publique donne lieu parfois à des marchandages financiers scandaleux », témoigne un peu craintif et mystérieux un jeune en quête d'emploi ayant déposé un dossier à la Fonction publique. Il a été branché sur le « Coop » par des amis. « Le prix à acquitter pour ces recrutements illégitimes tourne autour de 300.000 francs CFA », affirme-t-il. Le phénomène perdure. Des circuits parallèles de recrutement à la Fonction publique se sont développés.

Fourniture d'électricité chaotique: silence autour de la question

En dépit des promesses faites par la direction de la société Energie électrique du Congo (E2C), la fourniture d'électricité aux usagers reste chaotique, notamment à Brazzaville. Coupures intempestives, délestages sauvages ou « Black-out », qu'importe l'expression, mauvaise qualité du courant : c'est le lot quotidien des ménages, des opérateurs économiques et de certaines administrations publiques ou privées. Pendant que les Brazzavillois sont confrontés à ce problème, « le gouvernement observe un silence radio autour de la question », se plaignent-ils. Il n'y a ni conférence de presse, ni communiqué pour calmer l'opinion qui est dans son droit d'être informée. Pour nombre de Brazzavillois, il est hors de question que cette situation ne puisse pas être expliquée. Elle nécessite des explications claires et convaincantes.

Les grumiers d'Asia Congo séquestrés au village Bihongo!

Une scène pour le moins surréaliste s'est déroulée le 18 janvier 2024 au village Bihongo, dans le district de Nianga (département du Niari). Où les habitants n'ont pas trouvé meilleur moyen que de séquestrer les grumiers de la société Asia Congo. Et pour cause: il est reproché à la société forestière de ne pas respecter le protocole d'accord qui lui enjoint d'exécuter les travaux de réfection de la Route nationale N°3, tronçon Dolisie-Nianga-Ngongo, vers le Gabon. Une route devenue impraticable à cause de la pluviométrie abondante et qui dessert aussi Bihongo, dont les paysans éprouvent le plus grand mal du monde à écouler leurs produits.

Maître Léole Marcelle KOMBO

Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers

1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718 Pointe-Noire, République du Congo

### ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE LUB & CO

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 11 Janvier 2024, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 15 Janvier 2024, sous le folio 010/3 N° 0107, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: LUB & CO;

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: Un million (1000000) de francs CFA, divisé à cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;

Siège social: Quartier Vindoulou, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo: Import-Export des huiles et lubrifiants; Commercialisation des huiles et lubrifiants; Prestation de services, travaux et intervention en rapport avec les huiles, graisse et lubrifiants.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur Cyril Benjamin CHANGARNIER ;

RCCM: CG-PNR-01-2024-B13-00014 du 18 Janvier 2024.

Pour insertion légale, Maître Léole Marcelle KOMBO.



## MINISTÈRE DES POSTES, DESTÉLECOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)

MA Prêt No.: BIRD 9398  
NIFESTATION D'INTERÊTS  
AAOI n° 03/MPTEN/PATN-UCP/AOI/F/2023-PROROGÉ

### Avis Spécifique d'Appel d'Offres – sans préqualification

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES PROROGÉ

POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LES PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA CONNECTIVITÉ DU RESEAU LAN DES DEUX UNIVERSITÉS (MARIEN NGOUABI ET DENIS-SASSOU-NGUESSO) ET DU CABINET DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1. **Le Gouvernement de la République du Congo a reçu** un financement de Banque Mondiale pour «*Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire*» . et du Cabinet du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur Fournitures, installation et prestations de service pour la connectivité du réseau LAN des deux universités pour effectuer des paiements au titre du Marché de prêt et à l'intention d'utiliser une partie de ce ,le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)financeur

Le marché est constitué de deux lots distincts et indépendants:

- Le premier lot est constitué des 11 sites de l'Université Marien NGOUABI.
- Le deuxième lot est constitué des sites de l'Université Denis SASSOU NGUESSO et du Cabinet du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur.

**Le soumissionnaire ne peut gagner qu'un seul des deux lots.**

2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la mise à niveau des infrastructures de connexion des deux universités (Marien Ngouabi et Denis-Sassou-Nguesso ) et du Cabinet du Ministère en chargé de l'Enseignement supérieur à Brazzaville en république du Congo, pour un délai d'exécution de six (06) mois à compter de la date de signature du contrat.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le «*Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement*» Version de Juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 de la Banque Mondiale («*les Règles de passation des marchés*»), et ouverte à toutes les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir

nir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), Tél : +242 05 079 21 21 ; E-mail : marchespatn@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci -dessous : Siège PATN, 254 avenue Prosper GANDZION, à côté de l'Ambassade du Rwanda ; Tél : +242 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA . Le mode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte ci-après : n°10120003026-71 domicilié à la Banque Congolaise de l'; Habitat (CHPRB). Le dossier d'appel d'offres sera spécialisé par voie postale ou déposé à l'UGP .

6. Les offres doivent être remises au plus tard à **la date prorogée au 12 février 2024 à 16 heures** à l'adresse numéro **254 avenue Prosper GANDZION**, à côté de l'Ambassade du Rwanda . La soumission des offres par voie électronique «ne sera pas» à la date prorogée au 12 février 2024 à 16 heures 15 minutes Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. autorisé.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une «*déclaration de garantie de l'offre* » , dont le modèle est indiqué dans la section IV .

8. «*Veillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires inclus dans le dossier d'appel d'offres* ».

9.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :  
Nom de l'Agence d'exécution: PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE(PATN)

Nom du bureau: PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE(PATN)

Adresse du bureau: 254, A salle Prosper GANDZION, centre-ville, arrondissement 3 Poto -Poto Brazzaville, République du Congo; Téléphone : (+242) 05 079 21 21

Adresse électronique : E-mail : marchespatn@gmail.com.

**Fait à Brazzaville le 23 janvier 2023**

**Le Coordonnateur**

**Francis SECK  
MANGOUANI**

CEDEAO

**Le Mali, le Burkina et le Niger quittent le navire**

Un véritable coup de tonnerre au sein de l'organisation sous-régionale ouest-africaine, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Trois pays sous sanctions depuis des changements de régimes anticonstitutionnels se retirent. Après des mois de mésentente, le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont pris la décision de quitter la Communauté, dont ils étaient membres depuis sa création.

Ils ont annoncé leur retrait sans délai de cette organisation, dimanche 28 janvier 2024. Une décision qui intervient dans un contexte de tensions croissantes entre ces trois pays et les instances dirigeantes de l'organisation sous-régionale. La position du Mali d'après le colonel Maïga l'un des acteurs du régime en place est assez univoque sur les raisons de ce retrait unilatéral. Les trois pays ne veulent plus faire partie d'une organisation qui ne cadre plus avec



Les dirigeants des trois Etats dissidents de la CEDEAO

leurs aspirations. D'après eux, la CEDEAO est une organisation qui n'a pas aidé leurs Etats à combattre le terrorisme et assurer la stabilité dans le Sahel. Une situation intolérable doublée d'un activisme brumeux de l'organisation. «En outre, la CEDEAO, sous l'influence de puissances étrangères, trahissant ses principes fondateurs, est devenue une menace pour ses Etats membres et ses populations dont elle est censée assurer le bonheur», précisent les trois Etats dissidents. Tenant compte de ces griefs, le Mali d'Assimi

Goïta, le Niger de Tchiani et le Burkina Faso de Traoré, sont en effet parvenus à la conclusion qu'ils n'ont plus leur place dans la CEDEAO. Après 50 ans, les trois chefs d'Etat estiment que cette organisation n'est plus en mesure de faire le bonheur des peuples. Tirant les conséquences de cet état de fait, les trois pays disent se retirer avec «effet immédiat». Ces départs suscitent autant d'interrogations au regard du contexte actuel au sein de l'espace communautaire.

Alain-Patrick MASSAMBA

GABON

**Pascaline Bongo face à la justice française**

Fille de feu président Omar Bongo Ondimba et aînée de chef de l'Etat destitué Ali Bongo Ondimba, Pascaline Bongo fait face à la justice à Paris, en France, depuis lundi 29 janvier dernier. Elle est accusée de corruption passive d'agent public étranger, et soupçonnée d'être intervenue en échange d'argent, pour aider une société française à décrocher un marché public au Gabon.



Pascaline Bongo confiante

Lors de l'audience au Palais de justice de Paris, les avocats de la défense ont notamment demandé l'annulation du procès. L'aînée des Bongo a tenu sa promesse d'y assister. Dans la salle d'audience, c'est son avocate qui, en premier, a attaqué l'instruction. Maître Dreyfus-Schmidt a décrit sa cliente comme un «aimant» et que les enquêteurs avaient une «attirance irrésistible» pour la faire comparaître, de par sa notoriété. L'avocate a souligné qu'«on a vraiment l'impression que le nom Bongo est déterminant dans cette affaire. Donc, on ne peut pas décorréler le contexte de l'imaginaire collectif sur le Gabon de cette affaire aujourd'hui, qui est vraiment

une affaire qui ne tient absolument pas, tant juridiquement que factuellement». Pour la défense, la justice française n'est pas compétente pour juger cette affaire. Elle estime que les faits seraient prescrits et que des preuves auraient été saisies illégalement. En cause surtout, la découverte au cabinet d'une avocate, de documents confidentiels sur la collaboration entre Pascaline Bongo et la société française Egis Route, lesquels sont soupçonnés de cacher les faits de corruption à l'origine de l'affaire. «Viol du secret professionnel», «transgression», «stratagème déloyal», ont, tour à tour, déclaré les avocats de la défense.

Le procureur a refusé ces points, précisant qu'il n'y avait aucune volonté d'acharnement contre Pascaline Bongo ni aveuglement du parquet. Le ministère public rappelle qu'il y avait un risque que certaines preuves soient détruites ou que les conseils de Pascaline Bongo bloquent toutes les procédures. Il fallait donc saisir les documents. Sur toutes ces demandes d'annulation, la juge a déclaré qu'elle prendrait sa décision à la fin du procès. Les audiences se poursuivent et vont pouvoir creuser jusqu'au fond de cette affaire.

Gaule D'AMBERT

Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU  
Notaire

élysant domicile au sein du cabinet conseil juridique et fiscal NKS-EXPERTISE, avenue Ngueli-Ngueli, wharf en face du centre de repos, immeuble restaurant Caicos, Centre-ville, Pointe-Noire, téléphones : 06 976 66 12/ 05 575 20 98, E-Mail : maitresaultia@gmail.com. République du Congo

**AVIS DE CONSTITUTION**

**X-WORKS**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 1.000. 000 FCFA  
Siège Social : Arrondissement n°06 Ngoyo,  
Quartier : Ngoyo vers Globaline  
Téléphone : +242 05 000 81 08  
E-mail : xworks.roch@gmail.com / Pointe-Noire  
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU, Notaire, le 16 septembre 2023, dûment enregistré le 03 octobre 2023, sous le folio 190/4, n° 1705, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes :

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée.

**Objet:** La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays :

- Prestation de services ;
- Bâtiment et travaux publics ;
- Transport ;
- Importation et fourniture de matériaux de construction ;
- Génie civil.

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

**Dénomination sociale:** La société a pour dénomination sociale : X-WORKS.

**Adresse** Arrondissement n°06 Ngoyo, quartier Ngoyo vers Globaline, Téléphone : +242 05 000 81 08, Pointe-Noire-République du Congo.

**Administration:** La Gérance est assurée par Monsieur Thomas Roch NKOUNKOU MAMBOU, pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

**RCCM :** Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG-PNR-01-2023-B12-00184.

Pour avis  
La Notaire  
Maître S.Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU  
Notaire

élysant domicile au sein du cabinet conseil juridique et fiscal NKS-EXPERTISE, avenue Ngueli-Ngueli, wharf en face du centre de repos, immeuble restaurant Caicos, Centre-ville, Pointe-Noire, téléphones : 06 976 66 12/ 05 575 20 98, E-Mail : maitresaultia@gmail.com. République du Congo

**AVIS DE CONSTITUTION**

**INGENIERIE ET GESTION DES PROJETS**

**« IGEPRO »**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE  
AU CAPITAL DE 1.000.000 FCFA

Siège Social : Arrondissement n°05 Ouenze, quartier Ouenzé, 24 rue MABIROU  
Téléphone : +242 06 674 40 94 / BRAZZAVILLE  
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU, Notaire, le 12 décembre 2023, dûment enregistré le 02 janvier 2024, sous le folio 001/2, n° 0002, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

**Objet :** La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays :

1. Bureau d'études d'ingénierie ;
2. Diagnostics des structures ;
3. Gestion des projets ;
4. Maîtrise d'œuvre ;
5. Assistance à la maîtrise d'ouvrage ;
6. Maintenance ;
7. Promotion immobilière.

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

**Dénomination sociale :** INGENIERIE ET GESTION DE PROJETS en sigle « IGE-PRO ».

**Siège social** Arrondissement n°05 Ouenze, quartier Ouenzé, 24 rue MABIROU, téléphone : 06 674 40 94, Brazzaville - République du Congo.

**Administration:** La Gérance est assurée par Monsieur Bobe Dasyvera SALA-BANDZI, pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

**RCCM:** Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG-BZV-01-2024-B13-00004.

Pour avis  
La Notaire  
Maître S.Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

## RÉSEAU DES INSTITUTIONS NATIONALES ANTICORRUPTION D'AFRIQUE CENTRALE (RINAC)

### Des armes juridiques contre la corruption

Ouvert le 22 janvier 2024 à Brazzaville, la réunion extraordinaire d'opérationnalisation de la mise en place de la plateforme sous régionale du Réseau des institutions nationales anti-corruption d'Afrique centrale (RINAC) a été close le 24 janvier 2024. Au cours de cette réunion, les délégations des Etats de l'Afrique centrale membres du RINAC ont validé et adopté les textes fondamentaux: les statuts; le règlement intérieur et financier et le code d'éthique et de déontologie. La cérémonie de clôture a été placée sous la houlette d'Emmanuel Ollita Ondongo, président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC) du Congo, en présence de Nestor Mbou, président transitoire du RINAC, président de la commission nationale de lutte contre la corruption de la République gabonaise.



Emmanuel Ollita Ondongo et Nestor Mbou

Les participants au cours de cette réunion ont formulé des recommandations suivantes: Accélérer le processus d'installation du RINAC conformément à l'organigramme décliné dans les Textes fondateurs; dissocier le règlement intérieur du règlement financier, pour en faire deux documents distincts; adopter le montant annuel de la cotisation statutaire par une délibération du Conseil; initier un projet de grille de rémunération à la validation du Conseil.

Dans son mot de remerciement, Nestor Mbou a affirmé qu'il était comblé d'avoir accompli sa mission. Il a réitéré sa gratitude au président Denis Sassou-Nguesso d'avoir facilité la tenue de la réunion de Brazzaville et a reconnu sa reconnaissance à son collègue Emmanuel Ollita Ongongo. «Les statuts, le règlement intérieur et financier et le code d'éthique et de déontologie ont été enfin adoptés; étape préalable à celle de la prochaine réunion de Libreville qui sera consacrée à l'opérationnalisation du RINAC», a-t-il affirmé.



Les délégations des Etats de l'Afrique centrale membres du RINAC

Clôture des travaux, Emmanuel Ollita Ondongo a souligné que la réunion de Brazzaville a permis de doter la plateforme zone Afrique centrale, des documents juridiques qui lui permettront d'exister en tant qu'instruments sous-régional, continental et international, dans la lutte contre la corruption: le règlement intérieur et financier; le code d'éthique et de déontologie. Ce, afin de donner à «notre sous-région Afrique Centrale le rôle substantiel d'être le futur Rampart de la lutte contre la corruption, la possibilité d'échanger sur les différentes perspectives et contraintes, en amont comme en aval de chaque Institution nationale, et de tracer des pistes d'actions pertinentes et recommandées», a-t-il dit.

Le président de la HALC a félicité la volonté politique affichée de l'ensemble des Chefs d'Etats de l'Afrique centrale, à mettre une stratégie commune et cohérente, pour lutter efficacement contre la corruption à une grande échelle et promouvoir un environnement sécurisé des affaires.

Par ailleurs, il a remercié les personnalités gouvernementales; les corps diplomatiques; l'autorité transitoire du RINAC et toutes les autres personnalités et experts, au personnel de la HALC pour leur dévouement.

A noter que cette rencontre a regroupé plusieurs participants composant les différentes délégations des Etats de l'Afrique centrale membres du RINAC: le Congo, le Gabon, la République Démocratique du Congo, la Guinée équatoriale, l'Angola. Quant à la République du Burundi, elle était excusée et a envoyé ses contributions. La cérémonie d'ouverture de la réunion extraordinaire d'opérationnalisation de la mise en place de la plateforme sous régionale du (RINAC) a été patronnée par le Premier ministre, chef du Gouvernement Anatole Collinet Makosso. C'était en présence des présidents de lutte contre la corruption et des représentants des agences du système des Nations Unies, des cadres et experts de la sous-région CEEAC.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

## ECONOMIE

### Vers l'opérationnalisation du Cadre national de financement intégré

Les acteurs publics et privés ont examiné et intégré de nouvelles sources et outils dans la stratégie de financement du Plan national de développement (PND) 2022-2026, en suivant l'approche du cadre national de financement intégré (CNFI), dans le but de renforcer la mobilisation des ressources publiques et privées nécessaires au financement des projets PND et des ODD. C'était au cours de l'atelier de contextualisation du CNFI organisé par le ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale en partenariat avec le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), du 23 au 26 janvier 2024 à Brazzaville.

La représentante du PNUD au Congo, Mme Adama-Dian Barry, a dans son mot introductif souligné que le PND était lancé il y a cela deux ans pour accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable au Congo (ODD). Dans l'optique d'une mobilisation optimale des investissements publics mais également privé pour le développement, le CNFI, outil que le PNUD a l'immense honneur de piloter, offre une réponse aux Etats. «Le document sur l'évaluation du financement du développement (DFA) laisse entrevoir l'existence de nombreuses niches fiscales dont l'exploitation devrait être optimisés, notamment les financements dits innovants», a-t-elle dit.

Faisant suite au récent sommet sur les ODD, le coordonnateur résident du Système des Nations Unies, Chris Mburu, a indiqué que l'atelier arrive à point nommé pour permettre au Congo de mettre les outils existant en action afin d'accélérer la mise en œuvre du PND, des ODD à travers l'opérationnalisation du CNFI. Ce sommet a attiré l'attention sur les grands retards pris par les pays dans la trajectoire vers la réalisation des ODD. Dans ce contexte, a-t-il affirmé, le secrétaire général de l'ONU a encouragé tous les Etats membres à s'engager d'une manière plus ferme vers la réalisation des objectifs mondiaux, gage de la prospérité de tous, de la sauvegarde de la planète de la paix.

«La République du Congo est à féliciter pour sa participation remarquable à ce sommet et pour ses propositions fortes en faveur des ODD 8,9 et 11. A six ans de l'échéance des ODD, le Congo affiche un indice de mis en œuvre de 52% inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est 66%. Cette position souligne l'urgence pour le Congo d'exploiter pleinement ses ressources pour mobiliser le financement

nécessaire. Le CNFI devrait être un instrument utile au Congo pour exploiter les multiples niches de financement encore sous utilisés dans le pays», a-t-il signalé.

Ouvrant les travaux, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre en charge du Plan, a souligné qu'avec la promulgation du Plan national de développement (PND) 2022-2026, en janvier 2022, le Congo s'est doté d'un non moins ambitieux programme national orienté vers la transformation structurelle de son économie afin d'accroître la palette des secteurs contributifs à la richesse nationale avec comme objectif capital, la meilleure



Photo de famille

distribution de celle-ci au profit de tous. A mi-parcours de la mise en œuvre dudit PND, a-t-elle relevé, les ressources espérées pour son financement se heurtent à une conjoncture fluctuante au gré des diverses crises qui se succèdent sur l'échiquier mondial et des contraintes endogènes.

Selon elle, le PND 2022-2026 repose sur 27 programmes couvrant 343 projets au travers desquels les ODD sont bien pris en charge. «Dans cet élan, il devient fondamental d'opérationnaliser ce CNFI, offrant au Gouvernement la possibilité d'optimiser

de manière holistique, la mobilisation de tous les financements possibles, en termes de ressources publiques et privées, internationales, nationales, locales, de la diaspora, des fintech, des fonds verts, etc. afin d'assurer son développement», a-t-elle fait savoir.

Après les allocutions, les participants ont suivi la présentation du CNFI par les expertes Ginette Camara et Anna-Maria Beldiga. Clôturant les travaux, ces participants ont formulé plusieurs recommandations.

A.N'K.-K.

### Communiqué du Ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation

Jeunes congolais, congolaises ! Vous avez des projets plein la tête, mais vous ne parvenez pas à leur donner vie.

Jeunes congolais, congolaises ! Vous avez déjà créé une entreprise mais vous ne parvenez pas à la développer ;

Entreprises de tout secteur ! Bientôt de nombreux produits concurrents fabriqués dans d'autres pays africains vont envahir le marché congolais, comment y faire face et tirer avantage de ce marché africain unifié ?

La journée d'échanges AGOA-ZLECAF organisée par le ministère du commerce vous offre une opportunité pour avancer.

Inscrivez-vous pour participer à cette journée d'échanges qui se tiendra le 8 février à 10 h à l'hôtel Radisson à Brazzaville.

Contacts : 06 921 92 59 (Monsieur Louemba-Nzila) ;

06 855 21 33 (Madame Sitou Lenda) ;

06 442 00 58 (Monsieur Bakala Armel)

06 975 38 41 (Madame Balenvokolo Aude)

**"Notre responsabilité c'est de faire en sorte que vos rêves soient demain la solution au développement de ce pays".**





PASSATION DE TEMOIN AU CONSEIL OECUMENIQUE DES EGLISES CHRETIENNES DU CONGO

## Le Colonel Eugène Bamanabio milite pour un œcuménisme national

La présidence tournante du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo a, depuis jeudi 25 janvier 2024, un nouveau responsable, le Colonel Eugène Bamanabio, chef de territoire de l'Armée du salut au Congo. Il succède à ce poste au pasteur Alain Juste Gonard Bakoua, président de l'Eglise évangélique du Congo, qui a passé deux ans d'exercice (2022-2024).

La cérémonie de passation de service a eu pour cadre le temple du centenaire de l'Eglise évangélique du Congo, paroisse du Plateau, au cours d'un culte d'ouverture des ouvriers apostoliques marquant la 54<sup>e</sup> semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens. En présence du pasteur Alain Juste Gonard Bakoua, président en exercice sortant; colonel Eugène Bamanabio, chef de territoire de l'Armée du salut; Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville; pasteur Jean-Baptiste Mouanga, président de l'Eglise évangélique luthérienne du Congo, et le père Jacob, représentant l'Eglise Orthodoxe au Congo. Cette cuvée 2024 a eu pour thème de méditation: «Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée» (Luc 10, 27). C'est à la pasteur Urbain Flore Badila Loupé de l'Eglise évangélique du Congo, qu'est

revenu la mission de prêcher la Parole de Dieu, tirée de l'évangile de Luc 10, 25-37: «Tu aimeras ton prochain comme toi-même». Elle a souligné le caractère primordial de l'amour, surtout du prochain, qui doit être au centre des préoccupations de tout baptisé. Après la prédication et la profession de foi, le pasteur Alain Juste Gonard Bakoua, président sortant, a passé le témoin à son successeur en l'installant dans son fauteuil. Le colonel Eugène Bamanabio a indiqué que son mandat de deux ans sera sous la vision des pères fondateurs du mouvement œcuménique au Congo, lesquels ont marché ensemble, dans l'unité et la tolérance. «2024, sera une année du renouveau et du grand départ au sein du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo. Pour ce faire, nous devons tout faire pour que notre œcuménisme soit national au lieu de se concentrer seulement à Brazzaville. A cet



Le colonel Eugène Bamanabio et son épouse



Les responsables du Conseil

en effet, il est prévu l'installation des antennes œcuméniques dans tous les départements de notre pays pour que le programme soit ventilé partout. Il va falloir redynamiser les structures, à commencer par l'organisation des mamans chrétiennes, des mamans

œcuméniques, ainsi que les jeunes. Egalement, relancer les visites inter-paroisses afin de vivre la vraie unité des chrétiens», a-t-il ajouté. Le culte de clôture de cette 54<sup>e</sup> semaine de prière interviendra le samedi 3 février prochain, en la Basilique Sainte-Anne du Congo.

Pascal BIOZI  
KIMINO

GROTTE MARIALE A LA PAROISSE NOTRE-DAME DU BON REMEDE DE NGAMPOKO

## L'abbé Vincent Massengo a procédé à la pose de la première pierre



Le vicaire général procédant à la pose de la première pierre

Le jeudi 25 janvier 2024, l'abbé Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville, a procédé à la pose de la première pierre pour la construction de la grotte mariale. C'était

en présence des pères Jospin Bouetoumousa et Rech, respectivement curé et vicaire de la paroisse.

Nestor BAKEKOLO  
Consultant du Conseil  
pastoral paroissial

### A VENDRE

Une parcelle de 20 mètres sur 20 mètres avec une maison à plusieurs portes, située à Kingouari dans le premier arrondissement Makélékélé. Arrêt Jadot, rue Mouhounou n°19, à l'angle sur la deuxième avenue, non loin du goudron.

Prix: 30.000.000 FCFA /

Contacts: 06 656 74 89 / 06 686 28 75

PUBLICATION D'ARMAND SERGE ZANZALA

## «Message d'un chrétien aux Evêques du Congo»

Intitulé: «Au-Delà de la Chaire: Redéfinir la Mission Pastorale à la Lumière de l'Exemple de Jésus: Message d'un Chrétien aux Evêques du Congo», ce livre, chers lecteurs, nous tenons à vous avertir pourrait susciter des réactions fortes, voire choquantes, car il défie la norme établie. En effet, nous avons pris l'initiative inhabituelle d'adresser un message aux évêques du Congo, inversant ainsi le schéma traditionnel où ce sont généralement les évêques qui s'adressent au peuple de Dieu.

Nous sommes conscients que cela pourrait être perçu comme un acte audacieux, voire téméraire. Nous ne contestons pas cette perception; au contraire, nous l'acceptons pleinement. Il est indéniable que cette démarche peut sembler inhabituelle, voire dérangeante. Cependant, confrontés à la réalité implacable de la dégradation de tous les secteurs de la vie nationale, où la foi, la loi, la morale et les traditions sont attaquées de manière soutenue par des doctrines ou philosophies étrangères qui corrompent les pouvoirs politiques ou insufflent des doses



La couverture du livre

d'animosité les incitant à se rebeller contre les peuples, allant parfois jusqu'aux massacres, ainsi que le risque de déshumaniser l'Africain et de désacraliser l'Afrique, nous avons jugé nécessaire de faire entendre notre voix. Nous appelons à une redéfinition urgente de la mission pastorale à la lumière de l'exemple de Jésus. Ce message est une exhortation passionnée adressée aux évêques d'Afrique, en particulier à ceux du Congo. Nous appelons à une redéfinition urgente de la mission pastorale à la lumière de l'exemple de Jésus. Pourquoi cette nécessité pressante, pour-



L'auteur: Armand Serge Zanzala

riez-vous vous demander? Dans les pages de ce livre, nous explorerons les raisons profondes qui motivent cet appel. Nous mettrons en lumière la pertinence cruciale de repenser la mission pastorale dans un contexte où les fondements même de la foi, de la culture et de la moralité sont remis en question. Nous vous invitons à lire avec un esprit ouvert, à considérer les arguments présentés avec attention et à vous joindre à cette conversation essentielle sur le devenir de la foi et de la culture en Afrique. Bien à vous

Serge Armand ZANZALA



**CABINET LE MITOUARD**  
Tax & Legal

Société par Action Simplifiée (SAS) au capital de 30 000 000 FCFA  
Agréments CEMAC CF67 et CF129  
54 Avenue Charles de Gaulle, 3e Etage, Immeuble UMA, Pointe-Noire  
Tél : 06 663 50 60/05 546 50 60  
Pointe-Noire, République du Congo

**«ULSAN MINING CONGO»**

Société Anonyme Unipersonnelle, Au capital de 20.000.000 de francs CFA  
RCCM CG-BZV-01-2022-B15-00019  
Siège social : 76 Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, République du Congo

AVIS D'INSERTION

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un acte sous-seing privé, du 30 septembre 2023, enregistré le 22 novembre 2023 au bureau d'Enregistrement des Domaines et du Timbre EDT plaine Brazzaville, sous le numéro 7963, folio n°214/9, l'actionnaire unique de la société ULSAN MINING CONGO a décidé du transfert du siège social de ladite société.

**Ancienne adresse:** 76 Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

**Nouvelle adresse:** Avenue Linguissi TCHICAYA, Appartement n°33, Résidence Camp IGET, Quartier Mpita, Pointe-Noire, République du Congo.

**Dépôt légal:** Modification du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier faite au greffe du tribunal de commerce de la ville de Pointe-Noire le 30 novembre 2023 sous le numéro CG-PNR-01-2023-B-01136.

Pour avis.



Rodez Aubin ILIMBI

Conseil Juridique et Fiscal – Agrément CEMAC n°CF129  
Membre de l'Association des Experts Fiscaux Agréés  
du Congo.

DIOCESE DE NKAYI

## Mgr Mizonzo reçoit les vœux de Nouvel An de l'école catholique

La Direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC) de Nkayi a présenté les vœux de Nouvel An à Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Commission diocésaine des écoles d'enseignement catholique (CDEEC). La cérémonie s'est déroulée le samedi 27 janvier 2024 à l'évêché de Nkayi, et a réuni les cadres politico-administratifs ainsi que ceux du système éducatif (public et privé) des départements de la Bouenza et de la Lékoumou.

Cet acte est devenu une tradition depuis cinq ans dans le diocèse de Nkayi. Au cours de cette cérémonie, Mgr Daniel Mizonzo reçoit les vœux de Nouvel An que lui présentent les encadreurs et apprenants de l'école catholique placée sous son autorité. Mais aussi, des autorités et cadres de sa circonscription ecclésiastique, évoluant dans les départements de la Bouenza et de la Lékoumou qui sont invités pour la circonstance.

Tout a démarré par la messe matinale que l'évêque a présidée en la cathédrale Saint Louis de Nkayi, entouré de près d'une dizaine de prêtres. Parmi lesquels: les abbés Pierre Pandzou, vicaire général du diocèse et Alexis Ndamba, prêtre en repos médical à l'évêché, l'un des anciens du clergé diocésain de Nkayi. Cette messe était animée par la Légion de Marie.

La cérémonie a réuni l'ensemble des acteurs de la communauté éducative catholique du diocèse de Nkayi, venus faire les civilités à leur pasteur propre, premier responsable de l'école catholique dans son diocèse, et lui souhaiter un bon début d'année. Tous, provenant de la commune de Nkayi et ses environs, ont fait corps avec ceux venus de Sibiti, Loudima, Mouyondzi, Louteté, Bouansa, Madingou et d'autres localités des départements de la Bouenza et de la Lékoumou, pour traduire à l'évêque leur attachement. A leurs côtés, on pouvait noter également la présence des invités en provenance

de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie.

Après la prière du vicaire général de Nkayi qui a ouvert les festivités, la cérémonie a connu trois temps forts: le mot du directeur diocésain de l'enseignement catholique Albert Mangoubi qui au nom de la communauté éducative a souhaité les vœux de



Mgr Daniel Mizonzo

d'apporter aux apprenants une éducation fondée sur la vision chrétienne de la personne et des

L'élève de la seconde qui a parlé au nom des apprenants

Nouvel An à l'évêque de Nkayi, le discours de l'évêque qui à son tour en a fait autant, et le mot d'une apprenante en classe de seconde qui par la suite a remis à l'évêque une enveloppe contenant la contribution des élèves de l'école catholique du diocèse de Nkayi, destinée à la Sainte Enfance missionnaire à Rome, fruit de la quête impéree. Mgr Mizonzo a promis de transmettre à son tour l'enveloppe à Rome par le biais de la Nonciature apostolique.

Dans son intervention, le DDEC de Nkayi a décrit les missions fondamentales de l'école catholique. La première étant celle

relations humaines. Albert Mangoubi a défini le caractère propre de l'école catholique du diocèse de Nkayi qui s'appuie sur des valeurs: une éducation, un encadrement, une vie pédagogique, des activités religieuses.

Le discours de Mgr Mizonzo a été pour lui l'occasion de rappeler qu'en janvier 2022, en ce même lieu et dans les mêmes dispositions, il avait associé la cérémonie des vœux au port de toges académiques que lui avaient octroyées l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) à Yaoundé au Cameroun, où il dispense des cours parmi l'équipe professorale.

Aristide Ghislain NGOUMA

V<sup>o</sup> DIMANCHE ORDINAIRE, ANNEE B

## Dieu n'abandonne pas l'homme confronté au mal sous toute forme

Textes: Job 7,1-4.6-7; Ps 146; 1 Co 9,16-19.22-23; Mc 1,29-39

Chers frères et sœurs,

Dans l'évangile que nous propose la sainte liturgie de ce dimanche, Marc nous présente Jésus dans une maison, celle de Simon et André. Passant d'un cadre topographique public, la synagogue à un espace privé, la mai-son, lieu d'intimité. Ayant appris la maladie de la belle-mère de Simon, il guérit en touchant l'altée qui se mit à les servir (Mc1,31). Le soir on lui amena beaucoup d'autres malades qu'il guérissait et de qui il expulsait beaucoup d'esprits démoniaques (Mc1,34).

Le dimanche dernier, nous avons médité sur l'autorité de la parole de Jésus qui guérit et il a expulsé l'esprit impur d'un homme possédé dans la synagogue pendant le Sabbat, cet esprit impur connaissait Jésus, lui «le Saint de Dieu» (Mc1,25).

En filigrane, l'évangile selon Saint Marc du 5<sup>e</sup> dimanche nous donne de contempler l'attitude de Dieu et sa compassion en Jésus devant la souffrance et la maladie; en un mot devant le mal, le péché et les esprits mau-vais qui tendent à diminuer la vie et la dignité en l'homme.

Dieu ne veut ni la mort ni la souffrance d'aucun homme créé à son image et à sa ressemblance. A cause du péché, tous et chacun nous avons déjà fait l'expérience de la maladie, de notre propre faiblesse devant la maladie ou encore d'un proche. Or souvent mesurant notre incapacité devant la maladie ou la mort d'un proche, notre cœur angoissé nous déboussole et nous oriente même à attenter un procès contre Dieu comme Job dans la première lecture (Job 7,1-4.6-7). Le livre de Job assez rarement choisi par l'année liturgique, est un des livres sapientiaux qui pose la question sur le sens de la vie et de la mort, de la maladie et des richesses de ce monde et dans les tourments de la vie, comment l'homme doit discerner le bien et l'accomplir. «Souviens-toi, Seigneur: ma vie n'est qu'un souffle, mes yeux ne verront pas le bonheur...» (Job7,7). Au chap.7, Job réfléchit sur la fragilité de toute vie humaine qui n'est que vent, vanité, souffle, qui ne dure pas en posant à Dieu la question du mal.

La question du mal trouve une réponse dans l'évangile par la compassion de Jésus devant la maladie, la souffrance de l'humanité. A la question du mal physique ou moral, Dieu répond à l'homme en difficulté.

Après avoir quitté la synagogue, lieu de culte et de ségrégation entre les fidèles pratiquants de ceux qui ne le sont pas, Jésus entre sous le toit de Simon, dans sa maison, la maison étant un lieu privé et réservé. Les bonnes manières nous conseillent de n'entrer chez un inconnu sans auto-ri-sation. On n'entre pas chez n'importe qui ni on ne partage le repas avec n'importe qui. Or Jésus accepte d'entrer dans ce lieu intime de Pierre. Jésus, le Fils de Dieu reconnu par l'esprit impur, descend et va à la rencontre de l'intimité de l'homme, et touche du doigt notre précarité, la vulnérabilité de notre être voué à la maladie et à la mort. Quand il apprend que la belle-mère de Simon est malade, il la touche et la fit lever (Mc1,31).

Jésus pose deux attitudes, «toucher» et «faire lever». Toucher les ma-lades était un geste prohibé pour tout bon juif et encore le jour de Sabbat. Le contexte antérieur du Mc 1,23 situant Jésus dans une synagogue de Capharnaüm le jour du Sabbat se prolonge avec l'entrée chez Simon. Jésus enfreint doublement à la loi mosaïque interdisant de guérir le jour du Sabbat mais encore de toucher à un malade qui plus est une femme. Tout porte à affirmer l'option préférentielle de Jésus pour la santé du corps et de l'âme de tout l'homme et de toute femme.

Jésus la fit lever (lever befaire lever en grec se dit «egeiro» est le même que ressusciter). Jésus compatit avec la malade en la touchant. Il lui redonne la vie et la dignité de Dieu que la maladie a défigurées. Dieu ne veut pas que l'homme croupisse dans la souffrance, il veut l'épanouissement de l'homme. Mais à cause du péché, de nos égarements nous pouvons nous éloigner de ce grand dessein de Dieu. Mais comme Dieu le fit jadis pour son peuple dans la maison de l'esclavage, il le fit sortir d'un bras vigoureux. Jésus tient la main de tout malade et de la belle-mère de Simon et la tire de l'esclavage de la maladie pour qu'elle se mette à les servir. De l'esclavage de la mala-die, Jésus veut nous tirer tous pour nous ressusciter au vrai service de Dieu et de nos frères et sœurs. Le vrai chemin de témoignage après une guérison obtenue est surtout de servir Dieu et ses frères et sœurs.

L'évangile continue qu'il guérit encore beaucoup d'autres malades et ex-pulsa d'eux des esprits mauvais (Mc1,39). L'inauguration du Règne de Dieu en Marc manifeste la toute-puissance de Dieu sur les forces du mal et toutes ses manifestations.

Les miracles de Jésus n'ont pas pour but de manifester sa suprématie par rapport aux autres faiseurs de miracles et magiciens de notre temps puisque comme encore aujourd'hui, il existait beaucoup de charlatans et de vendeurs d'illusions qui s'adonnaient aux spectacles. Mais c'est plutôt la gloire de Dieu qui est manifestée. Ces miracles marquent que Dieu est présent au milieu des hommes. Parfois dans certaines églises, on conti-nue de brandir le nombre record de miracles pour montrer que le Dieu qu'elles confessent est plus fort que celui des autres. Les slogans publici-taires accompagnent certaine campagne d'évangélisation: «Si ton Dieu a échoué, essaie le mien». A l'instar de Paul, apprenons à tout donner de notre vie pour annoncer la Bonne Nouvelle de vie qui procure la santé du corps et de l'âme. Apprenons à «partager la souffrance des faibles pour les gagner à Dieu».

Que Jésus, le médecin des corps et des âmes continue par nos apostolats et prières à guérir nos malades et à les relever (les ressusciter) surtout ceux qui sont désespérés. Sentez-vous aimés et soutenus par Jésus et par vos frères et sœurs! Que tous trouvent dans la Parole de Dieu et dans les sacrements, tout réconfort de la part de Dieu! Amen!

Abbé Dieu-Béni Nicaise YASSIGAO

Grand Séminaire Saint Marc de Bangui-Bimbo (RCA)

JUBILE

## L'abbé Stève Bobongaud a 25 ans de sacerdoce

Prêtre de l'archidiocèse de Pointe-Noire (Congo) ordonné le 13 décembre 1998, l'abbé Stève Gaston Bobongaud, Doyen de la Faculté de philosophie de l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) à Yaoundé au Cameroun, a célébré son jubilé d'argent sacerdotal, le 13 décembre 2023. Sous le signe: une ode à l'engagement sacerdotal et à la pensée africaine. A cette occasion, l'UCAC a vibré au rythme des festivités éclatantes.

L'abbé Stève Bobongaud a choisi de célébrer ses 25 ans de sacerdoce sur sa terre de mission au Cameroun. Notamment, à l'UCAC où il exerce comme enseignant permanent et où il assume les fonctions de Doyen de la Faculté de philosophie. Ce jubilé, bien plus qu'un simple anniversaire, a été une véritable ode à l'engagement sacerdotal et à la pensée africaine, au service de la communauté académique et du continent, l'Afrique. Les festivités se sont étalées sur trois jours, du 13 au 15 décembre. Le 14 décembre a été une percée dans l'espace heuristique et scientifique. Il s'agit de la dédicace de l'ouvrage monumental de l'auteur intitulé: Penser l'Afrique avec Marcus Ndogmo et Kâ Mana: perspectives et horizons, paru aux Presses de l'UCAC en avril

2023. Ce moment exceptionnel fut, manifestement, le mariage subtil entre la profondeur de la pensée africaine, incarnée par les figures éminentes de Marcus Ndogmo et Kâ Mana ainsi que les arcanes scientifiques dévoilées avec éloquence par le Rev. Prof. Stephen Kisito Forbi. La présentation générale de l'ouvrage faite par ce dernier a été un véritable ballet intellectuel; avec un double mouvement de va-et-vient entre les idées de Marcus Ndogmo et celles de Kâ Mana. Ce dialogue exigeant révèle aussi bien des similitudes remarquables dans leurs pensées, que la continuité de leur combat pour la priorisation de l'Afrique à travers une re-détermination identitaire. Un héritage intellectuel et spirituel transmis avec passion par le Rev. Prof. Stève Bobongaud. Après



Une vue de l'autel

quoi, le Prof. Auguste Nsonsissa de l'Université Marien Ngouabi à Brazzaville (Congo) a, par visio-conférence, thématisé le sens et les dimensions de la Dabordisation de l'Afrique que présente l'auteur dans son ouvrage. Il en ressort: «Les réflexions philosophiques sur notre temps qui se déploient dans ce beau texte de Stève Bobongaud, écrit dans un style correct, empreint d'un ton pédagogique incontesté invite à situer, d'entrée de jeu, l'Afrique dans les bruissements du monde.

Cela revient, ipso facto, à penser (à) une Afrique qui vient. Or le monde du futur laisse entrevoir un horizon conflictuel, catastrophé et turbulent. Le dire ainsi c'est donc constater tout simplement que la dabordisation dont le Professeur Stève Bobongaud vise l'instauration est à notre porte, quand bien même elle ne serait pas, actuellement, à la portée de tous.

Maître Gilles-Alain NDE FONKOU, Doctorant 3<sup>es</sup> Philosophie et Maître Mark Vianay NANGA ELLEME, Chercheur

### IN MEMORIAM

31 janvier 2023 - 31 janvier 2024! Il y a un an disparaissait M. Boniface OYOUA. En ce premier anniversaire de son décès, la veuve Oyoua née Henriette Angoulou et les enfants se souviennent encore de lui, et remercient sincèrement tous ceux qui les ont soutenus pendant cette dure épreuve.

Une messe pour le repos de son âme a été dite en la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, mercredi 31 janvier 2024, à 6h.

Le chagrin de l'avoir perdu n'effacera pas le bonheur de l'avoir connu. Que tous trouvent ici, l'expression de notre gratitude!

Repose en paix «Vieux Boni»!





MINISTRE DES POSTES, DESTÉLECOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)

MA Prêt No. : BIRD 9398  
NIFESTATION D'INTERÊTS

AAOI n° 04/MPTEN/PATN-UCP/AOI/F/2023-PROROGÉ

Avis Spécifique d'Appel d'Offres – sans préqualification

## AVIS D'APPEL D'OFFRES PROROGÉ

POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LES  
PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA CONNECTIVITÉ  
DU RESEAU LAN/WLAN AU PROFIT DES MINISTÈRES,  
DEPARTEMENTS ET AGENCES (MDA)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour meubles, installation et prestations de service pour la connectivité du réseau LAN/WLAN au profit des ministères, départements et agences (MDA) pour effectuer des paiements au titre du Marché de prêt et à l'intention d'utiliser une partie de ce, le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) financeur  
*«Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire»*

**Le marché est constitué d'un lot unique.**

2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des équipements et mise en place d'un réseau LAN/WLAN au profit des Ministères, Départements et Agences (MDA) à Brazzaville en République du Congo, pour un délai d'exécution de six (06) mois.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le «Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement» Version de Juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 de la Banque Mondiale («les Règles de passation des marchés»), et ouvertes à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), Tél : +242 05 079 21 21 ; E-mail : marchespatn@gmail.com et pren-

dre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : Siège PATN, 254 avenue Prosper GANDZION, à côté de l'Ambassade du Rwanda ; Tél : +242 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte ci-après : n°10120003026-71 domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH). Le dossier d'appel d'offres sera spécialisé par voie postale ou dépôt à l'UGP.

6. Les offres seront remises à l'adresse ci-dessous au plus tard à la date **prorogée au 09 février 2024 à 14 heures**. La soumission des offres par voie électronique «ne sera pas» autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro **254 avenue Prosper GANDZION**, à côté de l'Ambassade du Rwanda mentionnée ci-dessous à la date prorogée au 09 février 2024 à 14 heures 15 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'«une déclaration de garantie de l'offre», dont le modèle est indiqué dans la section IV.

8. «Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres ».

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :  
Nom de l'Agence d'exécution : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)  
Nom du bureau : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)

Adresse du bureau : 254, Avenue Prosper GANDZION, centre-ville, arrondissement 3 Poto -Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 05 079 21 21

Adresse électronique : E-mail : marchespatn@gmail.com.

**Fait à Brazzaville le 23 janvier 2024**

**Le Coordonnateur**

**François SECK MANGOUANI**

ETATS GENERAUX DE L'EDUCATION

# Des recommandations majeures pour une école adaptée aux réalités actuelles

C'est après cinq jours de travaux que les assises des états généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique et technologique ont pris fin le 29 janvier 2024 à Brazzaville. Clôture des assises, le Premier ministre, chef du Gouvernement Anatole Collinet Makosso a appelé à un engagement ferme de toute la communauté éducative pour la mise en œuvre des conclusions adoptées. Ces assises ont été placées sous le thème: «Engageons-nous fermement pour la transformation de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche en vue du progrès, d'un meilleur avenir de la jeunesse et du développement durable de notre pays, le Congo».

L'objectif de redressement du système éducatif fixé par les participants à l'ouverture des assises passera par l'application stricte des recommandations formulées à l'issue de cette grand-messe de l'éducation. Il s'agit, entre autres, du réaménagement de la loi portant organisation du système éducatif, l'adoption d'une loi sur la recherche scientifique et technologique et d'une autre sur la programmation budgétaire.

Au-delà des différentes recommandations, les participants ont impulsé une nouvelle vision et défini des principales orientations politiques et stratégiques de l'école congolaise; établi des actions prioritaires à mener, estimé les coûts de mise en œuvre et, surtout, proposé des possibilités de financement.

Pour Anatole Collinet Makosso, ces états généraux qu'on pourrait qualifier d'états généraux de transformation de l'éducation vont aboutir à une école congolaise réformée et

transformée, qui procurera aux apprenants des compétences, valeurs et attitudes devant leur permettre d'être résilients, compétitifs et aptes à faire face aux défis du dévelop-



... Au premier plan les membres du Gouvernement à la clôture des assises

peuvent. Aussi, le Premier ministre s'est-il engagé à faire des conclusions de



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso...

jeunesse et pour le développement durable du Congo.

Conscient de la léthargie et du faible niveau de réalisations des programmes, plans et stratégie de l'éducation tant au niveau scolaire qu'au niveau universitaire, le Premier ministre a appelé à un sursaut patriotique des acteurs du système éducatif pour une meilleure application des actions préconisées à l'issue des assises.

Signalons que la clôture des assises sur l'éducation a été réhaussée de la présence des représentantes de l'UNESCO et de l'UNICEF, Mmes Fatoumata Barry Marega et Chantal Umutohi, et le Haut-commissaire à l'organisation des Etats généraux, Hellot Matson Mampouya.

E.M.-O.

CATASTROPHES NATURELLES

# Les Nations unies assistent les victimes des inondations

La saison des pluies d'octobre-décembre 2023 a laissé la population congolaise dans le désarroi. Les précipitations ont fait déborder les berges de l'Oubangui, un affluent du fleuve Congo. Face à ce tableau désolant, le système des Nations unies, un des partenaires stratégiques du Congo, a mis à la disposition du Gouvernement congolais une enveloppe financière de 3,6 millions de dollars américains, soit 2 milliards 600 millions de FCFA. C'est le coordonnateur-résident du système des Nations unies, Chris Mburu, qui a donné l'information à la presse nationale et internationale, le mardi 23 janvier 2024 à Brazzaville.

Sur les douze départements, neuf ont subi les conséquences des inondations: plus d'1 million 7 personnes sont affectées et plus de 350.000 personnes nécessitent une assistance humanitaire. Ces inondations ont laissé les communautés locales sans abri et sans accès à des services sociaux de base. Des villages entiers sont sous l'eau. Des écoles et des centres de santé inondés et des installations sanitaires ne sont plus fonctionnels. Environ 27 000 enfants ne sont pas scolarisés. L'eau a endommagé plus de 2 300 ha de terres agricoles, les arbres fruitiers sont sous l'eau, le matériel de pêche également. Typique des inondations, «on craint la parution de maladies hydriques et nous avons débuté les activités de prévention. Une mission de l'OMS est sur le terrain pour la surveillance épidémiologique et le traitement des maladies hydriques. Des centaines de femmes sont en train d'accoucher sur des bateaux ou des chambres opératoires inondées», s'inquiète le coordonnateur résident du système onusien au Congo.

Le soutien des Nations unies concerne quatre départements les plus affectés: Cuvette, Likouala,



Chris Mburu

Pool et Plateaux. Pour la réussite des activités, le système des Nations unies appelle à la participation de toutes les entités, y compris le secteur privé, afin que l'aide arrive rapidement dans toutes les zones touchées.

Pour parer aux conséquences dramatiques des changements climatiques, les Nations unies sollicitent qu'une réflexion soit menée sur les moyens de prévention et d'adaptation durable tout en veillant rapidement à soutenir tous ceux qui sont en difficulté.

Germaine NGALA

MUTUELLE DES ENSEIGNANTS RETRAITES

# Un repas pour terminer en beauté l'année 2023

Le bureau exécutif de la Mutuelle des enseignants retraités (MER), sous l'égide de son président intérimaire Dieudonné Matoko, a organisé samedi 20 janvier dernier, un repas d'amitié pour renforcer et consolider l'unité entre les membres conformément aux textes fondamentaux. La cérémonie s'est déroulée dans un bar de la place, à Pointe-Noire, au quartier Mpaka (arrondissement 3 Tié-Tié).

C'est par une minute de silence en mémoire des enseignants mutualistes décédés qu'a débuté la cérémonie festive. Dans son mot de circonstance, Dieudonné Matoko a expliqué: «L'organisation de cette cérémonie est devenue, pour nous, comme une légende. Chaque début d'année, nous nous retrouvons autour d'un repas pour réactiver et aiguïser davantage notre solidarité existante entre les membres. Nous voulons, à travers cette union, que les membres ne se sentent pas abandonnés après la retraite». Il a par ailleurs appelé les enseignants retraités encore hésitants à adhérer à la mutuelle qui est pour eux, une deuxième famille.

Le président intérimaire de la MER a, à cet effet, énuméré quelques faits saillants qui ont marqué l'année 2023, qui se résumait par l'assistance aux mutualistes malades et à la partici-



Dieudonné Matoko

pation aux obsèques des membres. Le président Matoko a souhaité bonne et heureuse année 2024 à tous ses collègues retraités. La Mutuelle des enseignants retraités a été créée le 26 juillet 2016 à Pointe-Noire. Son siège se trouve à Mpaka, dans l'enceinte de l'école publique Jean Denis Tchimbakala. Comme son nom l'indique, la MER concerne exclusivement les enseignants en bonne santé admis à la retraite. Loin de se substituer à la Mutuelle générale de la FETRASSEIC (MUGEFC), la MER a pour objectif d'apporter une aide financière non remboursable et une assistance physique et morale à ses membres en cas de maladie et de décès. A ce jour, elle compte 138 membres.

Equateur Denis NGUIMBI

ASSAINISSEMENT

# Drainage de la Tsiémé

Le projet de drainage des eaux pluviales de la rivière Tsiémé, à Brazzaville, se précise. Vendredi 26 janvier dernier, le ministre de l'Economie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye, a présidé une séance de présentation de ce projet financé par l'Agence française de développement (AFD), en présence de Maurizio Cascioli, son directeur au Congo. Elle ouvre la voie au démarrage de la seconde phase de ce programme financé par l'AFD dans le cadre de la coopération Congo-France.



Les responsables de l'AFD et le ministre Jean-Baptiste Ondaye, pendant la présentation du projet

Cette séance de travail a permis aux deux parties d'apprécier la mise en œuvre du projet et de s'accorder sur les prochaines étapes de son exécution. Le montant du financement de ce projet accordé sous forme de prêt s'élève à 62 millions d'euros, soit plus de 40 milliards de francs CFA. La signature de la convention de crédit conclue entre l'AFD et le Congo avait eu lieu le 21 juillet 2015.

Le projet de drainage pluviale consiste en la construction d'un canal en béton armé sur une longueur de 3 km, du pont de la Tsiémé situé entre Ouenzé et Mikalou, jusqu'à l'exécutoire du fleuve Congo, et de cinq ouvrages hydrauliques. En amont du pont, il est prévu un aménagement avec le recalibrage du lit en terre de la rivière.

Au nom du Gouvernement, le ministre Jean-Baptiste Ondaye s'est engagé à mettre en œuvre un plan de réinstallation des populations riveraines, à travers notamment la prise en charge des populations. Un compte séquestre dédié a été ouvert dans les livres de la BEAC qui à ce jour, présente un solde de 10 milliards de francs CFA. Le Gouvernement s'est également engagé à approvisionner davantage ce compte en fonction des conclusions des études en cours. Ce projet, a-t-il dit, est une réponse pertinente à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Au cours de cette réunion, les deux parties ont reconnu que la question du changement climatique et de ses impacts sur les conditions de vie des populations est la principale préoccupation des politiques publiques. C'est à ce titre que le ministre Jean-Baptiste Ondaye a souligné que dans l'optique de lutter contre les érosions et les inondations qui font partie, dans une large mesure, des conséquences du dérèglement climatique, le Gouvernement est déterminé à étendre ce type d'initiative dans les différents quartiers de la ville de Brazzaville et de Pointe-Noire, ainsi que dans les autres agglomérations urbaines du pays.

Pour Maurizio Cascioli, c'est un projet important. L'urgence est encore plus évidente aujourd'hui avec les différents événements qui «se produisent et nous attristent tous à cause des pluies. La disponibilité de l'agence est là pour faire que ce projet puisse voir le jour dans sa réalisation très opérationnelle au profit de la population. Ce projet était attendu, il a eu quelques difficultés externes et internes. C'est pourquoi, l'année dernière nous avons décidé ensemble avec le Gouvernement de redoubler plus d'efforts pour que le financement puisse être acté pour la réussite de ce projet dans un délai court». A noter que présentement le projet est dans la phase de l'élaboration du plan d'action et de réinstallation des populations qui seront affectées par le projet. «Nous sommes en train d'attendre le rapport de la part de notre consultant pour passer à la phase de mise en œuvre de ce plan d'action et de réinstallation des populations», a précisé le coordonnateur du projet.

Philippe BANZ

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.  
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244  
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com  
République du Congo

ANNONCE LEGALE  
CONSTITUTION

«SHUOXIN INTERNATIONAL TRADING CO. LTD»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital d'UN MILLION de FRANCS CFA  
Siège Social : 150, rue Ngoulataboula, quartier La Base, Brazzaville  
RCCM : CG-BZV-01-2024-B13-00031  
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 11 janvier 2024, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 15 janvier 2024, sous Folio 010/1, numéro 020, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

**Forme Sociale:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.);

**Objet social:** La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo:

- L'extraction des minerais métaux non ferreux : l'exploration, l'exploitation et la commercialisation des minerais de métaux précieux et d'autres minerais de métaux non ferreux.

**Dénomination:** «SHUOXIN INTERNATIONAL TRADING CO. LTD»;

**Siège social:** 150, rue Ngoulataboula, quartier La Base, Brazzaville, République du Congo;

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou

prorogation prévus par les statuts;

**Capital Social:** UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites par l'associé unique;

**Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 11 janvier 2024 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 15 janvier 2024, sous folio 010/2, numéro 021, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associé unique;

**Gérance:** aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 11 janvier 2024, Monsieur PAN CHAOCHENG, de nationalité chinoise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée;

**Immatriculation au RCCM:** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 19 janvier 2024, sous le numéro CG-BZV-01-2024-B13-00031.

Fait à Brazzaville, le 23 janvier 2024

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.

# ANNONCES



Bureau de la Représentation au Congo  
BP: 2465; Tél.: (242) 663 83 29 – 666 33 56; Fax: 00 47 241 37 332  
Brazzaville

Brazzaville, le 25 janvier 2024

## AVIS D'APPEL D'OFFRE Titre: RFP/CG/006/2023 – SERVICE DE LOCATION DE TOUT TYPE DE VEHICULE EN REPUBLIQUE DU CONGO (prolongation de la date butoir au 09 février 2024)

La Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet cité ci-dessus.

Ce dossier d'appel d'offre est disponible à la guérite du Bureau de la Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo à l'adresse suivante:

**Organisation Mondiale de la Santé**  
**Avenue Charles De Gaulle, Enceinte Cité Louis Pasteur**  
**à côté du Laboratoire National de Santé Publique**  
**Brazzaville Congo**

**- Vous pouvez vous le procurer en emmenant une clé USB neuve.**

Les soumissions devraient être présentées conformément

aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le **09 février 2024 à 14 h00 (heure de Brazzaville)** conformément aux dispositions énoncées dans le RFP.

Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse [afwccogbill@who.int](mailto:afwccogbill@who.int) (utiliser la référence **RFP/CG/006/2023**). Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-CONGO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.  
Cordiales salutations,

**Country Support Services (CSU)**

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU  
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

### ANNONCE LEGALE N°02/2024/MEF/DGID/DEFFD/DIIDPNK/ BCHPF-PNR-CENTRE

Suivant réquisitions reçues par le Chef de bureau de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES			LIEU / QUARTIERS	ARR. / DPT	REQUERANTS	
1	31.020 du 09/10/2023	Plle(s) 01, 02, 06 et 07	Bloc 138	Section A	Superficie 2000,00 m <sup>2</sup>	N'KOTCHI FOUTA (Famille Tchifoussou)	TCHIAMBANZASSI	Monsieur KESSY Marc Severin
2	30.970 du 08/09/2023	Plle(s) 09	Bloc 01 bis	Section BM (Matolo)	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	NGOYO	Arr 06	Monsieur KOMBO MANKOU Alphonse Pepin
3	30.687 du 04/04/2023	Plle(s) 08	Bloc 91	Section BN	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	NGOYO (Famille Tchitouta)	Arr 06	Monsieur BOUEYA Arthur
4	30.689 du 04/04/2023	Plle(s) 07 et 08	Bloc 267	Section BN	Superficie 1000,00 m <sup>2</sup>	NGOYO (Famille Tchitouta)	Arr 06	Monsieur BOUEYA Arthur
5	30.674 du 29/03/2023	Plle(s) 325	Bloc /	Section G	Superficie 1200,00 m <sup>2</sup>	CENTRE-VILLE	Arr 01	PETRO CONGO S.A en Sigle «PETCO S.A.»
6	30.991 du 19/09/2023	Plle(s) /	Bloc /	Section terrain rural	Superficie 1732,41 m <sup>2</sup>	DJENO	Arr 06	Monsieur MBANZA Julien
7	30.774 du 09/06/2023	Plle(s) 04	Bloc 102	Section CD5 1ère Tranche	Superficie 400,00 m <sup>2</sup>	NANGA	Arr 06	Mademoiselle NANDI Jade Jyazi JOHNSON
8	30.576 du 31/01/2023	Plle(s) 07	Bloc 125	Section CD	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	Nanga-zone Mpaka Marie (File Tchiyobo)	Arr 07	Monsieur MAPOUKA MILANDOU NKOUNGA Prince
9	30.790 du 20/06/2023	Plle(s) 04	Bloc 04	Section CD	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	Nanga (File Tchindoumba-Tchinanga)	Arr 06	Monsieur YIMBOU-DIA NGOMA Médie Christaël
10	30.723 du 03/05/2023	Plle(s) 04	Bloc 83 bis	Section BXA	Superficie 341,17 m <sup>2</sup>	COTE MATEVE (Famille Tchilindou)	Arr 06	LINGS TCHIKOUNZI Claude Steeven et TCHIKOUNZI MIKA Pierre Davismond
11	30.822 du 04/07/2023	Plle(s) 01	Bloc 110	Section BY 4è Tranche	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	COTE MATEVE	Arr 06	Monsieur BAKALA Claudin Dan Escarpit
12	30.493 du 06/12/2022	Plle(s) 09 bis	Bloc 203	Section BXA	Superficie 250,00 m <sup>2</sup>	COTE MATEVE (Famille NTOUMBA)	Arr 06	Monsieur LIKIBI BITA Mexand Haubrey
13	30.267 du 21/07/2022	Plle(s) 09 et 10	Bloc 68	Section BLSuite 1ère Tr	Superficie 1000,00 m <sup>2</sup>	Nanga-zone Ntuaku (Famille Tchiyobo)	Arr 06	Monsieur MAHOUAHOUA KIANGANI Ange Aymar
14	29.946 du 26/11/2021	Plle(s) 03	Bloc 19 bis	Section BM	Superficie 400,00 m <sup>2</sup>	NGOYO-CMA (Famille Tchinvassa)	Arr 06	Monsieur ESSEBO Benoît
15	30.821 du 04/07/2023	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 819,00 m <sup>2</sup>	Pointe-Indienne (Famille Tchiminina)	SP LOANGO	Madame GANDZION née GOMA Antonella Leyda
16	31.016 du 04/10/2023	Plle(s) 01	Bloc 04 bis	Section BP	Superficie 449,00 m <sup>2</sup>	MPITA	Arr 01	Madame BATANTOU Reine Rose
17	30.727 du 04/05/2023	Plle(s) 03	Bloc 133	Section N	Superficie 469,52 m <sup>2</sup>	MPAKA 120	Arr 06	Monsieur NGASSAYE Jean Marie
18	30.644 du 09/03/2023	Plle(s) 02 bis	Bloc 243	Section BM	Superficie 237,50 m <sup>2</sup>	NGOYO (Famille Tchitouta)	Arr 06	Madame AYOUKA Victorine Norha Manuella
19	30.771 du 08/06/2023	Plle(s) 02 et 04	Bloc 91	Section BP	Superficie 1000,00 m <sup>2</sup>	MPITA	Arr 01	Monsieur ONDIMA GUY Aimé William
20	30.936 du 24/08/2023	Plle(s) 04	Bloc 132	Section BP Suite	Superficie 395,95 m <sup>2</sup>	MPITA	Arr 01	Madame EBAMI SALA Nadieja
21	30.614 du 23/02/2023	Plle(s) 18 et 19 bis	Bloc 81	Section M <sup>2</sup>	Superficie 450,98 m <sup>2</sup>	Tchimbamba	Arr 01	Monsieur MABIALA BENGOU Guy Roger Alias
22	30.977 du 12/09/2023	Plle(s) 08	Bloc 150	Section BY4e Tranche	Superficie 575,00 m <sup>2</sup>	COTE-MATEVE	Arr 06	Monsieur BOUYA Kilian Bonheur
23	30.812 du 29/06/2023	Plle(s) 05	Bloc 58	Section CD5	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	NANGA	Arr 06	Monsieur DEBOLO Gabriel Richard
24	27.942 du 06/07/2018	Plle(s) 10	Bloc 47	Section BXA	Superficie 600,00 m <sup>2</sup>	COTE-MATEVE	Arr 06	Madame BOUNGOU Blanche Auriode Nuptia
25	25.949 du 14/04/2016	Plle(s) 01 et 02	Bloc 01 bis	Section BP	Superficie 987,00 m <sup>2</sup>	MPITA	Arr 01	Monsieur IBARA Magloire
26	30.943 du 29/08/2023	Plle(s) 02 bis	Bloc 94 bis	Section BM	Superficie 621,80 m <sup>2</sup>	NGOYO (Famille Tchinvassa)	Arr 06	Monsieur MBOUNGOU Serge
27	30.871 du 25/07/2023	Plle(s) 04	Bloc 254	Section BM	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	NGOYO (Famille Tchitouta)	Arr 06	Madame NZINGA Doria Larise
28	30.650 du 13/03/2023	Plle(s) 537	Bloc /	Section M	Superficie 853,87 m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBA	Arr 01	Madame DJEMBO Solange véronique Antoinette
29	31.007 du 27/09/2023	Plle(s) 07 et 09	Bloc 01	Section BP Suite bis	Superficie 1000,00 m <sup>2</sup>	MPITA-LOYA (Famille TCHILOANDJILI)	Arr 01	Monsieur MAKEMBI KOMBO MAKALA Saturnin Jean Pierre
30	30.917 du 11/08/2023	Plle(s) 01	Bloc 84	Section BM	Superficie 462,61 m <sup>2</sup>	NGOYO (Famille NGAND' NGOYO)	Arr 06	Monsieur MANGA NGUEWO Claude Alexandre Elidja
31	30.853 du 18/07/2023	Plle(s) 07 bis	Bloc 281	Section BM	Superficie 269,25 m <sup>2</sup>	NGOYO (Famille Tchitouta)	Arr 06	Monsieur BOUYA Kilian Bonheur
32	27.109 du 02/08/2017	Plle(s) 02	Bloc 99	Section BM	Superficie 241,25 m <sup>2</sup>	NGOYO (Famille NGAND-NGOYO)	Arr 06	Monsieur KINATA LOUBOU Come Junior
33	25.045 du 05/07/2017	Plle(s) 01 bis	Bloc 62	Section BM	Superficie 464,27 m <sup>2</sup>	NGOYO (Famille NGAND-NGOYO)	Arr 06	Monsieur ELENGA Georges Yannick
34	27.110 du 02/08/2017	Plle(s) 06	Bloc 87	Section BM3	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	NGOYO (Famille TCHINVASSA)	Arr 06	Mademoiselle ELENGA Dalys
35	30.552 du 20/01/2023	Plle(s) 02 et 07	Bloc 48 bis	Section BM	Superficie 1000,00 m <sup>2</sup>	NGOYO ECOLLE (Famille TCHINVASSA)	Arr 06	Monsieur MOUNDANGA Blaise
36	31.059 du 27/10/2023	Plle(s) 06	Bloc 151	Section BM	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	NGOYO (Famille MATOLO)	Arr 06	Monsieur ENDOBA AKESSI Clodiathe Vaillante
37	31.006 du 26/09/2023	Plle(s) 01 bis	Bloc 40 bis	Section BNA	Superficie 200,00 m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	Monsieur ORIE Samuel
38	30.463 du 22/11/2022	Plle(s) 05	Bloc 208	Section BL	Superficie 414,18 m <sup>2</sup>	NGOYO (Famille MBELO)	Arr 06	TCHICAYA ITOUA Tryphène Gautier, TCHICAYA ISSONGO Liane Tiecesse, TCHICAYA INIANGA Kukel Ketsia

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable. (Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 19 Janvier 2024

Le chef de bureau, **Yvon Faustin Magloire OKEMBA**



MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE  
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

# AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

## N°021/AMI/PATN/C/SFQC.24

**POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE CONTROLE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONNECTIVITE ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES SALLES MULTIMEDIAS EN MILIEUX RURAUX DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCELERER LA TRANSFORMATION NUMERIQUE EN REPUBLIQUE DU CONGO**

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour le financement des activités du « Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'une Assistance technique pour le contrôle des travaux de connectivités et de la mise en œuvre des salles multimédias en milieux ruraux dans le cadre du projet d'accélération et la transformation numérique en République du Congo.

### 2- Objectifs

L'objectif principal de cette mission est d'assurer le contrôle et suivi des travaux de connectivité et de mise en œuvre des salles multimédias en zones rurales, en veillant à ce qu'ils respectent les normes de qualité, les délais et le budget alloué.

### 3- Profil du consultant

Le cabinet sélectionné devra répondre aux critères suivants :

#### a. Expertise Technique

- Une équipe d'experts techniques dans le domaine des télécommunications, des technologies de l'information, de l'ingénierie électrique, ou dans des domaines connexes.

- Une solide compréhension des normes de connectivité, des technologies sans fil, des réseaux de communication, et des équipements de connectivité.

#### b. Expérience Préalable :

- Une expérience avérée dans la supervision et le contrôle de projets de connectivité similaires serait un plus

#### c. Compétences en Gestion de Projet :

- Une expertise en gestion de projet pour planifier, suivre, et gérer efficacement l'exécution des travaux de connectivité.

- Une capacité à coordonner les activités de multiples sous-traitants et prestataires de services.

#### d. Connaissance des Normes et des Réglementations :

- Une connaissance approfondie des normes techniques et des réglementations en matière de connectivité et de télécommunications au Congo.

- Une compréhension des exigences de sécurité et de conformité.

#### e. Capacités de Communication :

- Une excellente communication écrite et orale en français pour la préparation de rapports, les réunions avec les parties prenantes, et la coordination des équipes sur le terrain.

#### f. Capacité à Résoudre les Problèmes:

- La capacité à identifier rapidement les problèmes techniques ou logistiques et à proposer des solutions pratiques pour les résoudre.

#### g. Disponibilité pour les Déplacements:

- La disponibilité à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain pour surveiller les travaux de connectivité dans chaque site

#### h. Références Professionnelles:

- Des références professionnelles solides provenant de projets similaires antérieurs, démontrant la capacité à assurer un contrôle et un suivi efficace des travaux.

### 4. Durée de la mission

La durée de cette mission sera calquée sur celle des travaux. Ainsi, le consultant sera engagé pour toute la période de mise en œuvre de la connectivité des zones rurales ainsi que la mise en œuvre des salles multimédias. IL est à noter que les travaux prévus s'étendront sur une période de 18 mois pour les sites radios et 1 an pour la mise en œuvre des salles multimédias, débutant à la date de signature du contrat pour les travaux.

5.L'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations contenues dans le profil. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae du personnel clé, des documents légaux et une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

6-Les cabinets seront sélectionnés suivant la méthode fondée sur la qualité et le coût (SFQC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016 révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020.

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en quatre (04) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 07 février 2024 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « Assistance technique pour le contrôle des travaux de connectivité et de la mise en œuvre des salles multimédias en milieux ruraux dans le cadre du projet d'accélération et de la transformation numérique du Congo. »

**Bureau Passation des marchés**

**A l'attention du Coordonnateur**

**PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION  
NUMERIQUE**

**UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE À BRAZ-  
ZAVILLE, A COTE DE L'AMBASSADE DU RAWANDA  
AU CONGO, 254 AVENUE PROSPER GANDZION,**

**ARRONDISSEMENT 3 PTO-POTO Tél : +242 05 079 21 21**

**Email:marchespatn@gmail.com**

*Fait à Brazzaville, le 24 janvier 2024*

**Le Coordonnateur du PATN,**

**Francis SECK MANGOUANI**



MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE  
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

# AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

## N°022/AMI/PATN/C/SFQC.24

**POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE  
POUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX  
DE CONNECTIVITE DES MINISTERES, DEPARTEMENTS ET  
AGENCES (MDA) DANS LE CADRE DU PROJET  
D'ACCELERER LA TRANSFORMATION NUMERIQUE  
EN REPUBLIQUE DU CONGO.**

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour le financement des activités du « **Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)** », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: "**recrutement d'une Assistance technique pour le contrôle et le suivi des travaux de connectivité des ministères, départements et agences (MDA) dans le cadre du projet d'accélérer la transformation numérique en République du Congo**".

### 2- Objectifs

L'objectif principal de cette mission est d'assurer le contrôle et le suivi efficace de la mise en œuvre des travaux connectivité haut débit des ministères, départements et agences (MDA) en veillant à ce qu'ils respectent les normes de qualité, les délais et le budget alloué.

### 3- Profil du consultant

Le cabinet sélectionné devra répondre aux critères suivants :

#### a. Expertise Technique :

- Une équipe d'experts techniques dans le domaine des télécommunications, des technologies de l'information, de l'ingénierie électrique, ou dans des domaines connexes.
- Une solide compréhension des normes de connectivité, des technologies sans fil, des réseaux de communication, et des équipements de connectivité.

#### b. Expérience Préalable :

- Une expérience avérée dans la supervision et le contrôle de projets de connectivité des MDA serait un plus
- #### c. Compétences en Gestion de Projet :
- Une expertise en gestion de projet pour planifier, suivre, et gérer efficacement l'exécution des travaux de connectivité.
  - Une capacité à coordonner les activités de multiples sous-traitants et prestataires de services.

#### d. Connaissance des Normes et des Réglementations :

- Une connaissance approfondie des normes techniques et des réglementations en matière de connectivité et de télécommunications au Congo.
- Une compréhension des exigences de sécurité et de conformité.

#### e. Capacités de Communication :

- Une excellente communication écrite et orale en français pour la préparation de rapports, les réunions avec les parties prenantes, et la coordination des équipes sur le terrain.

#### f. Capacité à Résoudre les Problèmes:

- La capacité à identifier rapidement les problèmes techniques ou logistiques et à proposer des solutions pratiques pour les résoudre.

#### g. Disponibilité pour les Déplacements:

- La disponibilité à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain pour surveiller les travaux de connectivité dans chaque site

#### h. Références Professionnelles:

- Des références professionnelles solides provenant de projets similaires antérieurs, démontrant la capacité à assurer un contrôle et un suivi efficace des travaux.

#### 4. Durée de la mission

La durée de cette mission sera calquée sur celle des travaux. Ainsi, le consultant sera engagé pour toute la période de mise en œuvre de la connectivité des MDA sélectionnés. Il sera requis d'effectuer plusieurs visites de contrôle sur les différents sites. Il est à noter que les travaux prévus s'étendront sur une période de six mois, débutant à la date de signature du contrat.

5. L'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations contenues dans le profil. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae du personnel clé, des documents légaux et une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

6- Les cabinets seront sélectionnés suivant la méthode fondée sur la qualité et le coût (SFQC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016 révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020.

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de **8 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.**

Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en quatre (04) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le **08 février 2024 à 16 h 00 (heures locales)** et porter la mention « **Assistance technique pour le contrôle et le suivi des travaux de connectivité des ministères, départements et agences (MDA) dans le cadre du projet d'accélérer la transformation numérique en République du Congo**»

**Bureau Passation des marchés  
A l'attention du Coordonnateur**

**PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION  
NUMERIQUE  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE À BRAZZAVILLE,  
A COTE DE L'AMBASSADE DU RAWANDA AU CONGO,  
254 AVENUE PROSPER GANDZION, ARRONDISSEMENT 3  
PTO-POTO Tél : +242 05 079 21 21  
Email:marchespatn@gmail.com**

*Fait à Brazzaville, le 24 janvier 2024*

**Le Coordonnateur du PATN,**

**Francis SECK MANGOUANI**



UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

## Passi Bibéné a défendu ses travaux sur les autochtones à travers les médias congolais

Le parcours type des sciences et techniques de la communication de l'Université Marien Ngouabi s'est enrichi d'un nouveau docteur. Il s'agit de M. Passi Bibéné. Il a soutenu, fin novembre dernier à Brazzaville ses travaux de thèse dans le domaine des sciences de l'information et de la communication, spécialité journalisme, sur le sujet: «Les populations autochtones vues à travers les médias congolais». Après deux heures de débat, le jury, à l'unanimité, lui a décerné le grade de docteur en sciences de l'information et de la communication, mention très honorable avec les félicitations.

Dans ses travaux de recherche effectués essentiellement à travers un corpus tiré, entre autres, de La Semaine Africaine et de «Les Dépêches de Brazzaville», Passi Bibéné s'est employé à répondre à la préoccupation principale: de quelle manière les médias congolais traitent-ils les informations et les problématiques relatives aux populations autochtones? Les contenus des médias congolais sont-ils de nature à renforcer la protection et la promotion des populations autochtones? Dans les médias congolais, les informations relatives aux populations autochtones sont-elles régulièrement traitées? Les journalistes accordent-ils la même attention aux problématiques relatives aux populations autochtones qu'aux sujets en rapport avec les Bantou? De manière générale, l'objectif de ce travail était de cerner les conséquences

du mauvais traitement des informations relatives aux minorités autochtones sur la promotion et la protection de ces populations. Au plan opérationnel, il s'est agi de tracer les contours d'un modèle de système médiatique adéquat pour la promotion et la protection des populations autochtones en vue de combattre efficacement la discrimination et la stigmatisation dont ils font l'objet. Comme fondement théorique, l'auteur s'est appuyé, entre autres, sur les Cultural Studies développées par David Manning White qui s'intéressent aux conditions de production et de réception des contenus médiatiques. Selon David Manning White, la sélection des informations à traiter dans les médias se fait de manière «hautement subjective et dépendante de jugements de valeurs basés sur un ensemble d'expériences, d'attitudes et d'attentes du gatekeeper», selon lui. Ce



Le docteur Passi Bibéné entouré des membres du jury

positionnement théorique permet de prendre en compte les approches structuraliste, constructiviste, les représentations sociales ou l'influence des médias. Le tout, dans une démarche méthodologique ayant recours à la littérature scientifique existante, l'analyse de contenu, l'enquête au moyen d'un questionnaire, le monitoring des médias, l'entretien et l'observation. Il ressort de l'ensemble des travaux du docteur Passi Bibéné que les médias congolais véhiculent une vision «bantu centrique». Cette vision se caractérise par l'invisibilité ou l'apartheid médiatique voire la sous-représentation dont sont victimes les minorités autochtones. L'agenda des médias congolais est tributaire de l'agenda des politiques. Une justice mé-

diatique et mémorielle est donc nécessaire. Elle passe par la régulation en faveur de la visibilité et la dignité des peuples autochtones. Pour cette soutenance, le jury était constitué de: Charles Zacharie Bowao, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, président; Camille Roger Abolou, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire), rapporteur externe; Bienvenu Boudimbou, Maître de conférences CAMES, Université Marien Ngouabi, rapporteur interne; Pierre Nsana Bitentu, Professeur associé, IFASIC (RDC), examinateur et, Jean Félix Makosso, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, directeur de thèse.

Gaule D'AMBERT

ENTRETIEN AVEC L'ENSEIGNE DE VAISSEAU DE 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE EMILIE FERNANDINE NGAKOSSO

## "Cette promotion me reconforte et me permet de travailler davantage"

A l'occasion de la cérémonie de port d'insignes de grades comptant pour le premier trimestre de l'année 2024, de la Garnison de Brazzaville qui a eu lieu le 11 janvier dernier à la Base militaire Marien Ngouabi, Emilie Fernandine Ngakosso, chef de bureau presse et rédaction à l'Etat-major de la Marine nationale à Brazzaville a été promue au grade d'enseigne de vaisseau de première classe (lieutenant). Elle a, au terme de la cérémonie, accepté de répondre à nos questions.

\*Vous venez d'accéder au grade supérieur, qu'est-ce que cette promotion représente pour vous?

\*\*Je suis très satisfaite et je remercie le Commandement de m'avoir fait confiance parce que parmi tant d'autres promus, je suis nommée au grade d'enseigne de vaisseau de première classe. Et comme l'a dit le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef suprême des armées lors du Réveil d'armes dernier, la discipline doit être au cœur de toutes nos actions. C'est aux subordonnés d'obéir et non de murmurer, c'est donc à nous de suivre ses orientations pour que notre institution puisse aller de l'avant. De même, je remercie ma famille, ainsi que la presse qui ne cessent de m'accompagner dans la plupart de mes activités et tous ceux qui de prêt ou de loin ont contribué à cette promotion.

\*Qu'est-ce que cette promotion va changer pour vous?

\*\*Elle marque d'abord la confiance que le Commandement m'a faite par rapport au travail que j'accomplis chaque jour. Elle me reconforte et c'est une source de motivation pour me pousser à travailler davantage et de m'améliorer au quotidien.

\*Que dites-vous à vos collègues non promus au premier trimestre?

\*\*Je leur dis simplement de persévérer, de continuer à travailler parce qu'au Commandement n'oublie personne. Et comme l'a souligné le Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises dans son allocution de ce jour, notamment: «Un travail bien fait n'est jamais oublié...», que mes collègues continuent simplement à travailler et leur tour arrivera. «A chacun son tour, pourvu qu'on s'applique et qu'on brille surtout par la discipline qui est également la force principale de toutes les armées».



Emilie Fernandine Ngakosso

Entretien réalisé par Alain-Patrick MASSAMBA

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO  
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE  
OFFICE NOTARIAL ONGOLY IKORA

Sis Camp Clairon immeuble dit «Petit Flamboyant» 2ème étage Appt. n° 2  
(En face de l'Ecole Militaire Général LECLERC)  
Tél. : 06.674.93.72 / 05.798.85.43 B.P :13319  
E-mail : jasmine@office-ongoly.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

### INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique en date du 06 novembre 2023, reçu par Maître Aude Jasmine ONGOLY IKORA, Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville, enregistré le 08 novembre 2023, à la recette des impôts de Baongo, folio 198/12, numéro 2889, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

**Forme juridique:** Société par Actions Simplifiée (SAS);

**Dénomination sociale:** «BILANGA» SAS.

**Siège social:** Village Kikouimba Pk 45, sous-préfecture d'Igné, département du Pool, République du Congo.

**Capital social:** Un Million (1. 000 000) Francs CFA, divisé en Cent (100) actions de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune entièrement souscrites.

**Objet social:** la société a pour objet en tout pays, notamment dans les Etats partis au Traité OHADA, et particulièrement en République du Congo:

- De l'agriculture;
- Agroalimentaire.

**Durée:** La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

**Apports en numéraire:** Suivant l'état de

souscription et de versement annexé aux statuts par le Notaire soussigné, en date du 06 novembre 2023 et enregistré le 08 novembre 2023, à la recette des impôts de Baongo, folio 198/16, numéro 2893, les associés ont libéré en intégralité leurs actions à hauteur de la somme de francs CFA: Deux Cent Cinquante Mille (250.000).

**Présidence:** Conformément aux dispositions statutaires, Madame MOUSSA IMONGUI Binta, a été nommée en qualité de Présidente de la société, pour une durée de trois (3) ans.

**Dépôt au Greffe:** Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Kinkala, le 27 décembre 2023.

**Immatriculation:** La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Kinkala, le 27 décembre 2023, sous le numéro CG-KKL-01-2023-B16-00001.

Pour insertion

Maître Aude Jasmine ONGOLY IKORA  
Notaire

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO  
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE  
OFFICE NOTARIAL ONGOLY IKORA

Camp Clairon, immeuble dit «Petit Flamboyant», 2ème étage appt. n°2, Centre-ville  
(En face de l'école militaire Général Leclerc)  
BP: 13319  
Tél: 06.674.93.72 / 05.798. 85.43  
Email: jasmine@office-ongoly.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

### “REEL SECURITY SERVICES”

En sigle “RSS”

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)

Capital social: 1.000.000

Siège social : Kintélé, Vers la Station Total Université, District d'Igné, Pool

RCCM : CG-KKL-01-2024-B13-00002

REPUBLIQUE DU CONGO

### INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique en date du 03 Janvier 2024, reçu par Maître Aude Jasmine ONGOLY IKORA, Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville, enregistré le 04 Janvier 2024, à la recette des impôts de Baongo, folio 003/007, numéro 019, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

**Forme juridique:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Dénomination sociale:** “REEL SECURITY SERVICES” en sigle “RSS”

**Siège social:** Kintélé, Vers la Station Total Université, District d'Igné, Pool, République du Congo.

**Capital social:** Un Million (1. 000 000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune entièrement souscrite et libérée.

**Objet social:** la société a pour objet tant au Congo, que partout ailleurs à l'Etranger:

- La sécurité, le gardiennage et la sûreté;
- L'entretien des Bâtiments et des espaces verts;
- Le placement du personnel;
- Toute prestation de service dans la réalisation des travaux de génie civil, rural et de tra-vaux publics;
- Le commerce général de tous articles des bâtiments et travaux publics;
- La prestation de services en sécurité incendie;
- Le courtage;
- La prestation des services divers;

- L'import-export.

**Durée:** La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

**Apports en numéraire:** Suivant l'état de souscriptions et de versements annexé à la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement dressé par le Notaire soussigné, en date à Brazzaville du 03 Janvier 2024 et enregistré le 04 Janvier 2024, à la recette des impôts de Baongo, folio 003/009, numéro 021, l'Associé unique a libéré en intégralité ses parts sociales.

**Gérance:** Conformément aux résolutions du procès-verbal d'assemblée générale constitutive en date à Brazzaville du 03 Janvier 2024 et enregistré le 04 Janvier 2024, à la recette des impôts de Baongo, folio 003/010, numéro 022, Monsieur Amed Pascal DESSINGA, a été nommée en qualité de GERANT de la société.

**Dépôt au Greffe:** Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Kinkala, le 05 Janvier 2024.

**Immatriculation:** La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 05 Janvier 2024, sous le numéro CG-KKL-01-2024-B13-00002.

Pour insertion

Me Aude Jasmine ONGOLY IKORA,  
Notaire



En partenariat avec



MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES  
ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

CABINET

PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 001-2024/MATIER/CAB/PUDT/UCP POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) RESPONSABLE INCLUSION DES POPULATIONS AUTOCHTONES

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Utilisation Durable des Terres financés par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI), le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier souhaite recevoir des candidatures de personnes qualifiées pour le recrutement d'un(e) Responsable Inclusion des Populations Autochtones.

### 1- DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du Coordonnateur du Suivi des sauvegardes environnementales et sociales et de l'engagement des parties prenantes, le Responsable Inclusion des Populations Autochtones (RIPA) assurera le suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre du Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA).

Il sera chargé des tâches et responsabilités essentielles suivantes:

- Assurer l'élaboration, conjointement avec les Populations Autochtones (PA), et la mise en œuvre d'un Cadre de Planification en faveur des PA;
- Contribuer à la mise en place d'un mécanisme intégrant la question des droits des communautés et des populations autochtones à toutes les étapes du processus;
- Initier, si nécessaire, la réalisation d'études sociales, économiques, culturelles et environnementales permettant d'évaluer la nature et l'ampleur des effets directs et indirects des projets sur les PA;
- Assurer la mise en œuvre du plan de consultation des PA adapté culturellement et physiquement;
- Veiller au développement concerté et inclusif d'une méthodologie CLIP nationale adaptée au processus d'aménagement du territoire et à son application;
- Veiller à l'élaboration, validation et mise en œuvre du PNAT, du SNAT et des SDAT respectant une approche participative à chacune des étapes du Programme;
- Contribuer à la cartographie participative pour délimiter les espaces vécus des populations locales et PA;
- Contribuer à la mise en place d'un mécanisme de redevabilité et d'observation indépendante sur les procédures d'attribution des terres et les risques liés de corruption;
- Veiller aux respects des principes et des droits

des PA en matière de déplacement de terres/ressources traditionnelles ou coutumières lors de la mise en œuvre des activités du Programme;

- Procéder, avec l'appui des points focaux, à la cartographie dans les zones éventuellement impactées par une activité du Programme, en collaboration étroite avec les PA, des sites sacrés ou symboliques et préservation de la pharmacopée;
- Veiller à ce que le MGPR soit culturellement adapté aux PA et facile d'accès;
- Contribuer à la formation des parties prenantes à la mise en œuvre du Programme sur les problématiques du CLIP et des PA;
- Assister les partenaires (CIFOR, CIRAD, WCS, WRI, WWF, HCV Network) dans la prise en compte des PA dans leurs activités;
- Assurer le suivi, évaluation et la supervision des différentes activités sociales du Programme, du CGES et du CPPA et de leur insertion dans les différents rapports du programme, en lien avec le Responsable en charge du Suivi - évaluation du Programme.

### 2- PROFIL REQUIS POUR LE POSTE

- être titulaire d'un diplôme universitaire au moins BAC+5 en sciences sociales ou environnementales (sociologie, anthropologie, géographie, droit, environnement ou équivalent);
- justifier au moins 5 ans d'expérience dans la coordination ou le suivi des volets sociaux des projets et programmes;
- avoir une expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre des CPPA (Avoir réalisé ou suivi au moins 02 CPPA);
- avoir une connaissance des normes environnementales et sociales de la Banque mondiale;
- avoir la maîtrise des lois et réglementations nationales sur les Populations Autochtones;
- avoir une bonne connaissance du CLIP;
- avoir une expérience dans des projets financés par l'AFD serait un atout;
- avoir une expérience dans la formation et l'information des acteurs sur les questions sociales serait un atout;
- avoir une bonne capacité de rédaction et de synthèse;
- avoir la maîtrise des outils d'informatiques (Word, Excel, Power Point);
- avoir la maîtrise de la langue française orale est indispensable;
- avoir la maîtrise d'au moins une langue locale (Kituba/Lingala) serait un atout.

Les candidatures féminines sont fortement en-

couragées.

### 3- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats au poste devront soumettre une offre de candidature comprenant les éléments ci-après:

- Une lettre de motivation manuscrite adressée au Coordonnateur National du PUDT;
- Un Curriculum vitae (CV) du candidat daté et signé de moins de trois (03) mois avec les adresses complètes du candidat (boîte postale, téléphone, e-mail etc.) mettant en exergue les expériences similaires au poste;
- Les justificatifs relatifs aux déclarations ou expériences présentées dans le CV;
- Une photocopie de la Carte Nationale d'identité (CNI);
- Présentation du dossier en quatre (04) exemplaires; dont un (1) original et trois (3) copies.

Le PUDT se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de 8 heures à 14 heures.

**Unité de Coordination du Programme d'Utilisation Durable des Terres (PUDT)**  
**Sise Villa Camp ASECNA MAYA-MAYA, Zone BRALICO, face hôtel PEFACO**  
**Tél : (+242) 05 543 00 20/ 06 960 49 68**  
**E-mail: gomadegoma@gmail.com; boukdieude@gmail.com**

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé avec la mention «*Recrutement d'un(e) Responsable Inclusion des Populations Autochtones*» à l'adresse ci-dessus plus tard le **29 février 2024 à 14 heures (heure de Brazzaville)**.

Fait à Brazzaville, le 29 Janvier 2024

Le Coordonnateur National

Antoine GOMA



FOOTBALL/CAN-2023

# La Coupe des grandes débâcles

La 34<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations est en train de produire des résultats plutôt surprenants! Amers pour maints favoris qui n'ont pu survivre au premier tour, euphorisants pour ceux qui sont aux huitièmes de finale. Elle fera place aux quarts de finale dès ce vendredi 2 février.

Après l'Algérie, le Ghana et la Tunisie, tous d'anciens champions d'Afrique chassés dès la fin de la phase de groupes qui aura été très sélective, les huitièmes de finale ont éjecté quatre autres prétendants au titre continental: le Sénégal, l'Egypte, le Cameroun et le Maroc.



La Côte d'Ivoire quarts de finaliste

On le voit, l'aventure est plutôt interrompue pour le champion en titre, les septuple et quintuple champions continentaux et la première équipe africaine ayant atteint les demi-finales d'une Coupe du monde. On appelle ça "Hécatombe des

«grands»", alors que toute l'Afrique avait en bloc pronostiqué en leur faveur. Au sortir des huitièmes de finale, huit équipes vont embrasser les quarts de finale. L'Angola qui a éliminé la Namibie (3-0), en découvrira avec le Nigeria tombeur du Cameroun (2-0). La

Guinée, victorieuse de la Guinée Equatoriale (1-0), affrontera la RDC qui est venue à bout de l'Egypte après une longue séance de tirs au but (1-1, 8 tab à 7). Ces deux confrontations se disputeront vendredi 2 février à Abidjan.

Les deux derniers quarts de finale auront lieu dimanche 3 février. Le Cap Vert qui s'est défait de la Mauritanie (1-0), devra faire face à l'Afrique du Sud, auteur d'un énorme exploit en éliminant le Maroc (2-0). De son côté, la Côte d'Ivoire qui s'est réveillée et qualifiée aux dépens du champion en titre sénégalais (1-1 et 5 tab à 4) devra en découvrer avec le Mali vainqueur du Burkina Faso (2-1). Nous en reparlerons.

Guy-Saturnin  
MAHOUNGOU

HUMEUR

## Gangstérisme!

Les arbitres jouent un rôle important sur le terrain et leur présence est indispensable pour les rencontres. L'actuel championnat national de football Ligue 1 du Congo a, naturellement, fait appel à eux, pour l'aider à relever son niveau.

On n'a, hélas, pas fini à dépiler sur l'honnêteté de certains arbitres, notamment ceux qui s'affublent le pompeux qualificatif de "international". Ils sont imbus de leur personne. A l'image de celui de la rencontre Diabes-Noirs-Etoile du Congo (12<sup>e</sup> journée) du dimanche 28 janvier 2024 au Stade Président Massamba-Débat. Il s'est couvert de ridicule sur deux actions identiques qu'il a sanctionnées différemment, donnant l'impression qu'il y aurait une interprétation à deux vitesses de la loi 14 (penalty). L'innovation est trop grotesque!

Des yeux seraient sortis des orbites! Le tollé s'est installé. Cet arbitre aurait-il agi à dessein en se rendant impopulaire, en se banalisant de la sorte? Bon nombre de spectateurs et téléspectateurs (le match était retransmis sur FECOFOOTMEDIA, la chaîne YouTube de la Fédération congolaise de football), le jugent dangereux et provocateur. C'est la dure réalité de cette fin de phase aller du championnat, où des arbitres se transforment en adversaires. Ne pas dénoncer leur mauvais comportement serait «donner carte blanche» aux torpilleurs du football congolais. Cela devrait interpeller.

Francky SOUAPIBOU

Récapitulatif des résultats 12<sup>e</sup> Journée : AS Vegas-AS Cheminots (3-1), AS JUK-AC Léopards (2-2), AS BNG-FC Kondzo (1-2), CARA-AS Otohô (0-1), FC Nathaly's-JST (0-1), V.Club-Mokanda-Inter Club (2-0), Etoile du Congo-Diabes-Noirs (1-1).

## Publication d'un document synthèse sur l'évolution soixantenaire du développement économique

Le Ministère de l'Economie et des Finances, a publié un document synthèse de près de 300 pages résumant l'évolution du développement économique, social et environnemental des soixante-cinq années d'existence du Congo.

Depuis la proclamation de la République, le 28 novembre 1958, suivie de l'accession du pays à l'indépendance le 15 août 1960, la marche du Congo pour la consolidation de sa souveraineté et son développement socio-économique et culturel s'est avérée longue, et parfois émaillée de crises multiformes, mais aussi d'embellies économiques.

L'initiative d'en décrire le parcours a été confortée par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, lors de son message sur l'état de la Nation, le 28 novembre 2022, devant le Parlement réuni en congrès, en ces termes : «... C'est l'opportunité, pour les générations actuelles, de jeter un nouveau regard figé dans le temps et un coup d'œil sur les grands repères d'évolution de la République, pour apprécier le travail accompli en vue de transformer et moderniser notre pays ».

Le «Bilan (1958-2023) et perspectives de développement économique, social, culturel et environnemental», est une réponse au message du président de la République à saisir les moments importants et à transmettre le flambeau du feu sacré à ceux qui n'ont aucun vécu de cette saga collective. Ce document s'inscrit également dans l'optique de fournir de la matière en vue d'évaluer des politiques publiques. Il présente les évolutions les plus marquantes, en termes de cadre juridique et d'actions phares réalisées durant les soixante-cinq années d'existence de la république du Congo, et en soixante-trois ans d'indépendance, tout en esquissant les perspectives, à travers des thématiques aussi variées que la dynamique agricole, l'éducation, les finances publiques, les infrastructures, la diversification de l'économie, la culture, etc.



Quel est donc le bien fondé de cet ouvrage ?

Le Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE, qui en est l'initiateur, espère que cet ouvrage de partage autour de notre patrimoine, remplira, tant soit peu, sa double vocation : servir de document de référence aux chercheurs, aux investisseurs, aux étudiants et à l'ensemble des Congolais, mais aussi éclairer les actions futures, en termes de politiques à mettre en œuvre, en vue du mieux-être de chacun et de tous.



Où s'en procurer ?

Le document, en distribution gratuite, est disponible :  
1- Au Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, 5<sup>e</sup> étage, département des relations publiques;  
2- Au Centre National d'Informations Economiques et de Conseils en Gestion, avenue Charles de Gaulle, derrière la BDEAC, marché plateau ville.



**VIVEZ LA BANQUE DIGITALE  
AUTREMENT !**

Consultation de compte

Virements de masse

Consultation et impression  
de relevés de compte en  
PDF, CSV & XLS

**BOAweb**



[www.lcb-bank.com](http://www.lcb-bank.com)

CRC 1011

**REMERCIEMENTS**

*Les familles LOBOKO-BABACKAS, GNALABEKA,  
GNANDZOHO,  
Monsieur Edouard EBOUKA-BABACKAS, ses enfants  
Wilfrid BABACKAS, Ingrid EBOUKA-BABACKAS,  
Tania EBOUKA-BABACKAS et Valéry BABACKAS,*

*Remercient  
Son Excellence Monsieur le Président de la République,  
chef de l'Etat  
et son épouse Madame Antoinette SASSOU-NGUESSO,  
le Premier ministre,  
les membres du Gouvernement,  
les membres des autres institutions constitutionnelles,  
l'archevêque de Brazzaville, les amis et connaissances,*

*pour l'Assistance, l'Amitié, et l'Affection témoignées,  
lors du décès de leur fille, épouse et mère,  
madame Marie Julienne EBOUKA-BABACKAS,  
née ETOUMBALONGA  
survenu le dimanche 10 décembre 2024 à Brazzaville.*

***Ne pleure plus si tu m'aimes !  
Si tu savais le don de Dieu et ce qu'est le ciel !  
Essuie tes larmes et ne pleure  
plus, si tu m'aimes.***

**Saint Augustin**

